

# droit et liberté

revue mensuelle  
du mouvement contre le racisme  
l'antisémitisme et pour la paix



5 francs

n°349 • juin 1976

# crise

à qui la faute?

# drancy se souvient





créations ergé, prêt à porter,  
société anonyme capital de 100 000 frs  
87, rue de sèze 69451 Lyon cédex 3  
tél. (78) 24 24 01 et 24 24 02

## module

TED LAPIDUS  
C'EST  
module  
LYON

11 Rue Childebert  
69002 LYON  
104 Rue P1 Edouard Herriot  
69002 LYON  
Tél. 37 22 62  
PRET A PORTER FEMININ  
POUR  
LES FEMMES ELEGANTES

M.A.  
LY.  
DRA.  
MANUFACTURE LYONNAISE  
DE DRAPS  
36-38, RUE BOILEAU  
69006 LYON

LINGE DE MAISON  
COUVERTURES  
TOILE A DRAPS  
RAYON TISSUS  
AMEUBLEMENT  
HABILLEMENT  
DOUBLURE  
TÉL. 52-66-85 (2 LIGNES GROUPÉES)  
TÉLEX 370.810  
IMPORT - EXPORT

prêt-à-porter

spécialiste du

# harry cower

tél. 27.22.53

20, rue romarin 69001 Lyon

## VENTE AU DÉTAIL

TOUS LES VETEMENTS DE PEAU

Fabrique de Vêtements et Magasin de Vente :  
**8, RUE FERNAND - REY**  
(Angle Rue Bouteille — LYON (1<sup>er</sup>))  
Té. (78) : 28.85.13

DAIM, CUIR, MOUTON, AGNEAU GLACÉ

## SAFICO

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000 F

IMPORT  
EXPORT  
REPRÉSENTATIONS

50, Rue Richer  
PARIS - 9<sup>e</sup>

## LOOK Créations

TRICOTS

DIFFUSION DANIEL HECHTER



5, rue Turbigo - 75001 PARIS

Tél. 233 53-88

# droit et liberté

## la souscription toujours mieux

Chombart de Lauwe, Antony : 100;  
Jacques Bacalu, Antony : 100;  
Denise Brille, Paris : 100;  
Gérard Savry, Beaucaire : 100;  
Maurice Stamati, Marseille : 100;  
Roger Piarroux, Déols : 100;  
Lise Teissier, Paris : 60;  
Maurice Guini, Ivry : 100;  
Jacques Ragoury, Valenciennes : 100;  
Jacques Jami, Paris : 300;  
Cage, Noisy-le-Roi : 1 000;  
Michel Brouillet, Aulnay-sous-Bois : 100;  
M.J.C., Romans : 100;  
Danièle Garcia, Issy-Les-Moulineaux : 100;  
Yves Jardin, Douarnenez : 100;  
Gustave Choquet, Antony : 100;  
Canu, Fontenay-aux-Rose : 100;  
Jacqueline Marchand, Paris : 100;  
Christiane de Chardon, Corbas : 100;  
Christian Foron, Corbas : 100;  
Loesser, Neuilly : 2 000;  
Secours Populaire Français, Nièvre : 100;  
F. Martin, Villeurbanne : 100;  
Joëlle Le Lan, République Côte d'Ivoire : 60;  
Crépel, Rennes : 100;  
Docteur Léon Rabineau, Liancourt : 100;  
Docteur François Liot, Paris : 300;  
Dominique Baran, Argenteuil : 60.

## bons de soutien

Le 30 juin, aura lieu le premier tirage des Bons de soutien du M.R.A.P., en vue d'offrir à un souscripteur un voyage aller-retour Paris-Montréal pendant les Jeux Olympiques (18-31 juillet). Le résultat sera publié dans le numéro de juillet de *droit et liberté*. Si vous désirez le connaître plus tôt, n'hésitez pas à téléphoner au M.R.A.P. dès le 1er juillet (231.09.57).

droit et liberté n°349 juin 1976

# pour vous

*droit et liberté accentue sa progression. De numéro en numéro, son contenu s'enrichit et se diversifie, sa présentation devient plus rigoureuse et plus attrayante. Il fera mieux encore : de nouvelles collaborations sont prévues pour vous apporter chaque mois toutes les informations que vous pouvez souhaiter, des études approfondies, des documents.*

# avec vous

*droit et liberté combat le racisme efficacement. Il apporte des faits et des arguments indispensables pour s'opposer aux préjugés racistes, xénophobes et antisémites de plus en plus répandus avec d'énormes moyens. Le faire lire, faire s'y abonner un antiraciste, c'est contribuer à la mobilisation des consciences, renforcer nos possibilités d'action. Le faire lire par des personnes qu'influence l'idéologie raciste (au besoin, en les abonnant vous-même), c'est faire reculer l'ignorance et la haine.*

# par vous

*droit et liberté doit vivre. Les victimes du racisme, mais aussi tous les hommes libres, lucides — conscients que ce fléau sème partout la division, la confusion, et peut détourner tout un chacun d'une juste appréciation des réalités — ont la tâche d'honneur de maintenir en état d'agir cette arme irremplaçable. Qu'avez-vous fait, qu'allez-vous faire pour cela? Combien d'exemplaires placerez-vous dans votre entourage? Combien d'abonnements recueillerez-vous dans votre famille, sur votre lieu de travail? Quelle somme collecterez-vous sur les listes de souscription (qui sont à votre disposition)?... Etes-vous bien sûr d'avoir réglé votre propre abonnement pour 1976?*

# attention !

Comme nous l'avons déjà annoncé, *droit et liberté* ne pourra plus être adressé aux personnes qui n'auront pas réglé leur abonnement.

Si vous êtes dans ce cas, hâtez-vous! Sinon, vous ne recevrez pas le numéro de juillet.

## ■ courrier ■

### parce qu'il est noir

Dans le village où j'habite (700 habitants environ) les contacts sont limités, surtout quand on est considérée toujours comme une étrangère au bout de 12 ans. Le racisme commence un peu là, et il y aurait certainement beaucoup à faire dans le monde rural!

Savez-vous que ma femme de ménage, une personne très « brave », comme l'on dit ici, a peur du facteur intérimaire qui vient de temps en temps, parce qu'il est noir?

Il faut que j'aie moi-même lui ouvrir la porte, tant elle est épouvantée : elle va se cacher au fond de la maison. J'ai beau me moquer d'elle, rien n'y fait. Elle menace même mon petit garçon, quand il n'est pas « sage », de toutes les vilénies que pourrait lui faire subir le nègre... Heureusement, ça n'a pas l'air de prendre du tout.

Renée B.  
-P. (84)

### du pays basque à la lorraine

Il y a assez longtemps déjà, j'ai lu pour la première fois le nom de votre Mouvement dans le petit livre de M. Pierre Paraf : « Le racisme dans le monde. » J'étais alors au Pays Basque - la région d'où je suis originaire - et si j'étais sensible au problème du racisme, j'étais surtout préoccupée par d'autres questions, et d'autres souffrances, plus spécifiquement basques; et ce problème, l'avouerais-je, restait pour moi un peu abstrait, un peu lointain. Je subis un choc déterminant en 1968 : là, très jeune étudiante à Bordeaux, pendant les « événements » de mai 68, j'ai entendu, dans une atmosphère surchauffée et exaspérée, ce slogan vociféré par des militants d'extrême-droite : « Cohn-Bendit à Dachau! ». Je me trouvais alors en compagnie d'une amie juive et de quelques camarades d'études (dont deux étaient juifs également). Mon amie pâlit et chancela, mais se ressaisit aussitôt. Nos camarades n'avaient pas bronché, pas marqué d'émotion visible. Ce n'était pas dans un bidonville de la banlieue industrielle, mais à l'Université. J'étais atterrée. Je ne m'en suis jamais remise...

Actuellement, je me trouve au Pays

Haut lorrain : pays de mine et de sidérurgie (vallée de la Feusch; la plus forte concentration de hauts-fourneaux de France). J'y enseigne les Lettres dans un lycée. Je me suis trouvée brutalement confrontée, concrètement, à « l'inégalité des chances », et au racisme sous toutes ses formes, que la situation actuelle n'atténue pas, mais accroît au contraire et même exaspère de façon très inquiétante.

En quoi, peut-on, à une place aussi modeste que la mienne, « faire quelque chose », contribuer pour son humble part à lutter contre la violence et le racisme qui prend des formes évidentes et brutales mais aussi insidieuses, qui pousse ses racines plus profondément qu'il n'y paraît d'abord?

Mlle B.  
Audun-le-Roman (54)

### ô liberté

Tu montes, tu montes, encore, encore, Etoile de la liberté de l'homme Liberté du monde, Mais quand atteindras-tu ton zenith? Dans le grondement de la souffrance des peuples opprimés, On perçoit ce murmure : jamais, jamais. Homme, à cette heure, tu ne peux pas être libre, Toujours en proie aux germes de la vanité, Germes qui doivent être à jamais desséchés, Par ton éclat, ô liberté. Liberté.

Herbert YAVEL  
New York

### impressions

Après celles qui ont paru dans le précédent numéro de *Droit et Liberté*, voici quelques réflexions sur le voyage que nous avons fait, avec le M.R.A.P., en Algérie :

Nous avons d'abord été impressionnés par l'accueil des Algériens, aussi bien des responsables du F.L.N. que des gens rencontrés au hasard des visites. Nous avons été surpris de ne rencontrer aucune animosité quatorze ans seulement après une guerre encore très présente dans

## au sommaire

### ■ l'évènement ■

haine  
tous azimuts... p. 6

### ■ au fil des jours ■

l'apartheid  
en procès... p. 8

le tiers monde  
à l'heure de la crise... p. 11

### ■ dossier ■

crise  
à qui la faute? ... p. 13

### ■ pleins feux ■

théâtre,  
cinéma, livres... p. 21

### ■ chronique ■

drancy  
se souvient... p. 24

### ■ action ■

naissance  
d'un comité... p. 26

### ■ éducation à la fraternité ■

un amour  
qui ne choisit pas... p. 28

### et nos rubriques habituelles...

la couverture est de Jean-Yves Treiber.

tous les esprits. Cet accueil nous a fait songer à celui que nous réservons en France aux Algériens.

Nous avons également été impressionnés par l'immense effort de développement et le travail déjà accompli : reboisement, villages socialistes, industrialisation, grands chantiers de construction, scolarisation et émancipation des jeunes.

Lors des rencontres avec les responsables du F.L.N., nous avons vu des dirigeants conscients de leurs responsabilités, travaillant à des objectifs définis, connaissant bien leurs dossiers, moins pressés de mettre en place des structures plus ou moins artificielles que de préparer les gens à vivre une vraie démocratie.

Les gens rencontrés au hasard nous ont paru conscients du travail à accomplir

et fiers d'être partie prenante du développement de leur pays.

Gérard BODINIER  
Léon LADRIERE  
Valenciennes (59)

### l'odeur du travail

Alors que je rendais visite à un camarade de lycée, j'ai été très surprise de constater à quel point le racisme est ancré dans la mentalité des gens - même, et surtout, dans ces milieux « très aisés » et cultivés, où les principes moraux sont à la base de l'éducation - quand j'ai entendu la mère de mon ami se plaindre « d'un voyage de deux heures des plus éprouvants, dans un autobus bondé de travailleurs, la plupart des immigrés, qui rentraient de leur travail et qui, par cette chaleur, sales et dégoulinants de sueur, « paient » - c'était son terme!... Et elle regardait son fils d'un air indigné : « Tu te rends compte? Etre obligé de se coller à « ça » sur les banquettes, parce qu'il n'y a pas de place dans les bus à cette heure-là! »

On sait que dans les bureaux climatisés des conseils d'administration, les P.D.G. ne transpirent pas. Et on comprend pourquoi l'odeur du travail répugne tant à ces gens propres, frais et dispos, quand ils se mêlent à leurs ouvriers...

Florence RUFFIN  
Valenciennes (59)

## droit et liberté mensuel

120, rue saint-denis, 75002 PARIS  
téléphone 231.09.57 - c.c.p. 6070-98 PARIS

directeur de la publication

albert levy

rédaction

jean-louis sagot-duvauroux

maquette

lucky thiphalne

publicité

au siège du journal

ABONNEMENTS  
● UN AN : 50 FRANCS ● SOUTIEN : 100 FRANCS  
ANTILLES, REUNION, MAGHREB, AFRIQUE FRANCOPHONE,  
LAOS, CAMBODGE, NOUVELLE-CALÉDONIE : 55 FRANCS  
AUTRES PAYS : 75 F - CHANGEMENT D'ADRESSE : 2 F

droit et liberté - n°349 - juin 1976

## ■ éditorial ■

# pourquoi pétain ?

Les nazis voulaient « rayer 1789 de l'Histoire ». Va-t-on en rayer 1945, date de leur écrasement? Il ne s'agit pas seulement de la suppression du 8 Mai sur le calendrier des commémorations officielles. Cette mesure n'est qu'une étape flagrante dans une entreprise de longue haleine.

On use de tous les moyens d'expression - presse, livres, radio-télévision, cinéma - pour nier ou atténuer, voire exalter les crimes d'Hitler et de ses complices, pour masquer sous les anecdotes l'inhumanité des régimes fascistes, ainsi que leurs fondements économiques et politiques. Au besoin, on recourt aux explosifs pour anéantir un musée, comme celui du Struthof l'autre semaine, on détruit des œuvres d'art, comme cette sculpture dédiée aux femmes déportées, brisée au Salon des Indépendants, tandis que des nostalgiques souillent de croix gammées les murs et les boutiques, les synagogues et les tombes. On n'hésite même pas à intoxiquer les jeunes enfants par des jouets qui les familiarisent avec les bourreaux et les identifient à eux, tels les modèles réduits d'armes de guerre, de camps de concentration, ou les panoplies de S.S.

Depuis quelque temps, la télévision française se distingue dans cette perversion de la réalité. N'a-t-on pas choisi la Journée de la Déportation pour diffuser sur TF1 une complaisante évocation d'Hitler et de sa maison natale? N'a-t-on pas, le lendemain, sur FR3, donné la parole à l'avocat de Pétain, dans le cadre d'une tribune ouverte aux différents courants de pensée, comme si trahir son pays était une opinion parmi d'autres?

M<sup>e</sup> Isorni, décidément, devient une vedette, puisqu'il s'est vu offrir une place de choix dans les « Dossiers de l'Écran » du 25 mai, également consacrés à Pétain. On comprend la vive protestation des résistants, des déportés. Sous couvert d'objectivité, on situe au même plan criminels et victimes, traîtres et patriotes, et l'on prétend établir entre eux un dialogue comme si rien ne s'était passé.

On mise, ainsi, sur l'ignorance que le temps et l'oubli organisé ont forcément développée dans de larges secteurs de l'opinion. En faisant tourner l'émission autour d'un individu et de ses états d'âme, on gomme le système fasciste qu'il a imposé sous la protection de l'occupant, on fausse l'analyse de ce système, des forces sociales qui l'ont soutenu et des menées sanglantes qui furent les siennes.

Il y aurait un débat fort opportun à réaliser sur les moyens employés par Vichy pour gagner, provisoirement, l'appui d'un certain nombre de Français : le malheur et le désarroi de la défaite mis à profit pour abattre la République, objectif visé de longue date par l'extrême-droite dont Pétain était le chef de file; la démagogie coulant à flots; le culte du « héros de Verdun », du « Père de la Patrie », martelé par une propagande incessante à travers l'information, l'école, les manifestations spectaculaires - toute opposition étant interdite par la force et les opposants voués à la mort. Au lieu de cela, on retourne en faveur de Pétain les foules qui l'acclamaient, alors que c'est, à nos yeux, une circonstance aggravante : l'illustration des méthodes des fascistes, trompant les peuples pour mieux les dominer, les écraser.

Que, la liberté retrouvée, la découverte des crimes de Vichy et des nazis ait amené la majorité des Français à condamner Pétain, voilà qui n'est pas étonnant. La peine de mort prononcée contre le vieux traître correspondait au sentiment général. Si les forces politiques issues de la Résistance, si la République restaurée ont recueilli alors les suffrages, ce n'est pas en vertu de la « versatilité » de notre peuple, mais parce qu'il avait rejeté le fascisme après la douloureuse expérience de quatre années.

On voudrait aujourd'hui arracher de la conscience nationale cette expérience, cette condamnation. Alors qu'il faudrait, au contraire, à tout jamais continuer de les faire connaître, de les expliquer. Sinon, les générations futures désarmées moralement et politiquement, risquent de ne pas pouvoir empêcher le retour des mêmes horreurs.

Quelles arrière-pensées cachent donc les tentatives actuelles de réhabiliter Pétain?

Albert LEVY

# haine tous azimuts

C'est incontestable, les racistes se croient tout permis. Le climat de crise et l'hostilité entretenue par divers moyens contre la population immigrée leur facilite sans nul doute la tâche. Voilà donc qu'une certaine presse fait – horrifiée – la découverte du cannibalisme et autres mœurs ultramarines, qu'exporteraient, c'est évident, ceux qui ont quitté les Tropiques pour venir jouir des bienfaits de la civilisation occidentale et chrétienne.

L'Afrique, vous savez, ce continent barbare!... Ils le savaient, autrefois, ceux qui n'osaient s'y aventurer sans le casque et le fouet, instruments obligés du bon colonisateur. Mais maintenant : « **A moins d'avoir un ordre de mission en poche... pas un Français ne devrait mettre le pied sur le continent noir. C'est presque une question de dignité.** » C'est du moins l'avis de l'édition picarde du *Parisien Libéré* (13 mai 1976). Un peu plus loin, on s'explique : « **Mais pourquoi les Français s'obstinent-ils à aller dans cette Afrique, qui, mis à part deux ou trois anciennes colonies est en train de retourner progressivement à la barbarie dont la tutelle européenne avait commencé à les sortir?** » Sans doute l'auteur appelle-t-il « **civilisation** » la construction du chemin de fer Congo-Océan, qui coûta un mort par traverse; la désertification progressive du Sahel, par l'application de méthodes absurdes contre l'avis des habitants du pays, qui d'ailleurs étaient soumis au travail forcé; la guerre d'Algérie qui fit plus d'un million de morts!

Mais non, pour lui, il y a « **un péril noir plus proche que le péril jaune** »... et en tout cas des fantasmes de toutes les couleurs.

Il les réunit d'ailleurs avec application dans la charmante boutade qui suit : « **Sur un seul point, on est en mesure d'être rassuré en cas de voyage en Afrique. L'univers entier est persuadé que tous les matins la Française prend sa pilule à 5 000 hormones. Or les cannibales, délicats ou sages, comme on voudra, ne mangent pas les femmes aux hormones.** » Exquis, non!

## des nègres très différents

Il est pourtant une feuille qui a pris quelques mesures d'avance pour ne pas être en reste avec le quotidien de M. Amaury. Intitulé **Berriak**, ce petit bimensuel prétend servir de lien entre les Basques de Paris. Dans un article intitulé « **A propos de racisme** », M. J. Bellay réunit une telle collection d'insanités, de clichés racistes, de fanfaronnades absurdes, que l'on se pose inévitablement la question de savoir s'il ne s'agit pas là d'une blague. Eh non! C'est du « **sérieux** ». L'article est un peu long, mais nous n'en extrairons que la description du Noir, selon **Berriak**.

Ses particularités physiques, d'abord : « **Ces Noirs... s'ils ne transpirent pas dans leur climat particulièrement torride... c'est qu'ils ont une sueur huileuse... Les Noirs, eux, ont un liquide céphalorachidien bien plus important que celui des Blancs** (La tête pleine d'eau, en quelque sorte N.D.L.R.) **De même, ils ne voient pas en trois dimensions, de sorte qu'aucun d'entre eux n'a de chance réelle de devenir ingénieur ou technicien à un échelon supérieur.** » Ajoutez à cela le fait que « **si l'alcool rend un de nos congénères plutôt gai à petite dose, il fait perdre toute raison à un homme de couleur** », et vous aurez un petit croquis de quelques particula-

rités qui différencient la « **race des seigneurs** » de celle ainsi évoquée.

Mais cet article, qui commence par une évocation culinaire particulièrement exotique, puisqu'il nous décrit quelques recettes anthropophagiques, ne s'arrête pas à la description physiologique. Il brosse également un petit tableau moral de ces malheureux hommes de couleur. « **Ils sont indécrottables. Ils sont naturellement félons, traîtres, voleurs, et surtout fainéants.** » On s'étonne qu'ils ne soient pas également vicieux, élément habituel de la panoplie, mais peut-être n'ont-ils pas assez d'idées, pour cela...!

De toute manière prenez garde, « **le cannibalisme a vite fait de reprendre le dessus** ». Chassez le naturel, il revient au galop! Quant aux problèmes sociaux, ils ne sont pas laissés dans l'ombre : les Noirs américains, « **qu'on le veuille ou non, ils vivent du Blanc pour lequel ils exercent mille petits métiers n'exigeant aucune qualification professionnelle** ». Et de toute façon, « **Comme pour les Blancs aux U.S.A. et ici : ceux qui veulent travailler réussissent toujours à se caser dans la vie** ». Les chômeurs apprécieront.

Nostalgie, nostalgie! On évoque pour finir le bon vieux temps. Un temps perdu! « **Vous passez des dizaines d'années à évangéliser – c'est-à-dire à éduquer, former au bien et instruire – un Noir ou un Jaune, et il suffit là-dessus qu'un meneur vienne lui prononcer quelques phrases à l'oreille pour qu'aussitôt l'homme devienne un tigre qui assassine son bienfaiteur.** » Bigre!

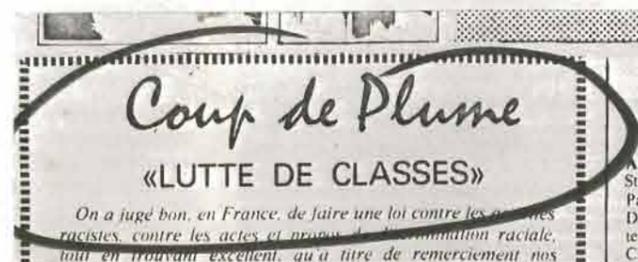
D'ailleurs, « **les Basques ne sont pas racistes, et ils le prouvent en acceptant chez eux des touristes et des gitans** » (sic).

Il faut dire à M. Bellay que s'il est certainement mal placé pour en parler, il a raison, néanmoins, d'évoquer les antiracistes basques, qui, là comme ailleurs, combattent avec courage et abnégation des idées qui ont rempli les camps d'Auschwitz et les prisons d'Afrique du Sud.

Ce qui est frappant, c'est le saut qualitatif qu'ont franchi ces deux articles, par rapport à une relative mesure qui avait suivi les premières condamnations de publications racistes à la suite de la loi de 1972. On ne peut pas ne pas la mettre en rapport avec l'aggravation subite de la répression anti-immigrés, en France, et les déclarations inquiétantes qui ont été faites pour la justifier.

Que **Minute** publie un « **grand** » reportage à la gloire des racistes rhodésiens, ça n'est pas étonnant; ça peut même être cocasse quand le même journal est obligé d'imprimer dans ses colonnes la condamnation dont il est l'objet, après l'action du M.R.A.P.

Le *Parisien Libéré* s'en prend à la loi antiraciste...



Mais on voit se multiplier les annonces discriminatoires. Dans le journal « **De particulier à particulier** », en première page, on propose un appartement « **pour couple européen, deux salaires** », c'est-à-dire : pas de « **nègre** », pas de chômeur! Il est vrai que dans le journal **La Marne** du 8 avril, édition de Meaux, un annonceur affiche son amour des Portugais : « **Demande plusieurs familles portugaises pour travail scierie.** » Et il ajoute : « **Femmes et enfants aptes peuvent également travailler.** » Où sont les cannibales?

Ce développement du racisme n'épargne personne, et le souvenir de la guerre n'empêche pas certains de faire revivre l'antisémitisme le plus infâme.



...et pour cause

## les juifs aussi

Ainsi un bulletin en quatre pages intitulé : **L'anti-youtre**, et qui reprend, une fois de plus, les poncifs les plus éculés et les plus orduriers de l'abécédaire de la haine, circule actuellement dans Paris. On peut y lire notamment : « **Tout se tient dans la crise de dissolution que nous traversons. A la tête de l'entreprise de dissolution se trouve la race juive qui, par ses multiples contrôles financiers, empêche le peuple français de s'unir.** »

Eh oui! Faut-il encore le dire? La bête immonde qui a pour nom fascisme et antisémitisme n'est pas morte, et n'attend que le terrain et les circonstances favorables pour croître, proliférer et semer à nouveau la mort! **L'anti-youtre** ne se prive d'ailleurs pas de l'annoncer : « **Mort à tout ce qui est faux, laid, sale, répugnant, négroïde, métissé, Juif! M.O.R.T.! Mort au juif!** »

Pour qui serait tenté de séparer les unes des autres les diverses formes de racisme, cette dernière imprécation suffit à montrer que la haine ne fait pas de détail. De même, le rédacteur de **Berriak**, cité plus haut, tenait à préciser : « **Après tout... S'ils sont nés noirs ou jaunes – ou même juifs, puisque nous y sommes, allons jusqu'au bout – ce n'est vraiment pas de leur faute.** » Les pauvres! Mais enfin, nous y sommes...

Travailleurs immigrés africains ou arabes, puis européens, Portugais, Yougoslaves, citoyens français de religion ou d'origine juive, gitans sédentaires ou nomades, et enfin chômeurs, jeunes, etc... On sait où l'on commence, on ne sait jamais où l'on peut s'arrêter.

Alors que l'on assiste à la recrudescence sans précédent depuis la Libération, d'écrits et d'actes racistes et antisémites, banalisant voire glorifiant le nazisme, plus que jamais la vigilance s'impose : mobilisation et information antiracistes doivent s'effectuer sans relâche. On ne peut qu'une fois de plus déplorer l'absolue inopportunité de la suppression de la commémoration du 8 mai 1945 qui symbolise la victoire de tous les peuples sur la barbarie nazie et raciste.

Dans tous les cas énumérés ci-dessus, le M.R.A.P. est intervenu pour que force reste à la loi et que ceux qui prennent le risque de développer la haine et le mépris en supportent les conséquences.

Il faut faire taire le racisme, ce hors-la-loi!

Théo SAINT-JEAN

droit et liberté n° 349 juin 1976

## Ets ROGER SAKOUN

42, rue Poissonnière  
75002 Paris - Tél. : 508.16.12

## PHARMACIE DU DOCTEUR RAMBERT

158, avenue Gambetta  
94 - MAISONS-ALFORT

## master pop

la boutique des jeunes

7, RUE PUIITS-GAILLOT  
69001 LYON/TÉRRÉAUX

☎ 28.69.38

## HERMIA Boutique

7, RUE DE SÈVRES - PARIS VI<sup>e</sup> - TÉL. 548.68.01

## DEJOUY

83, rue de la Liberté  
21000 DIJON

## HENRI NITLICH TAILLEUR

125, Faubourg Saint-Honoré  
55008 PARIS - Tél. : 225.02.41

PRESTIGE  
DU  
PRÊT  
À  
PORTER

75 - 79, rue Président  
E.-Herriot  
69002 LYON

**jane aubert**  
LYON

(78) 37.09.58 +

**Couinne**  
couture

16 rue de brest 69002 / tél 42 22 77

PRESTIGE CRÉATION

**Naty Patt**

PRÊT À PORTER TEXTILE ET PEAUX

8, RUE ROMARIN, 69001 LYON  
TÉLÉPH. (78) 28.55.24

chemisier  
habilleur

6, rue de  
la barre  
LYON  
42.20.83

**BOFIC**

■ au fil des jours ■ au fil des

## l'apartheid en procès

C'est dans un silence tendu que le témoin William Kgositisile, un jeune professeur, a raconté comment un noir, Joseph Mudli a été arrêté, le 19 mars dernier, brutalisé et torturé à mort dans les locaux de la police, crime parmi beaucoup d'autres des maîtres racistes de l'Afrique du Sud.

A cette « mise en procès de l'apartheid », le dimanche 23 mai, d'autres témoins sont venus, devant plus de 200 personnes, éclairer l'atrocité machiavélique du régime de Prétoria. Allan Brookes et Pallo Jordan, membres du mouvement de libération, l'African National Congress, ont respectivement dénoncé la sinistre supercherie des « bantoustans » auxquels les dirigeants sud-africains prétendent qu'ils vont accorder « l'indépendance », et les menaces que l'Afrique du Sud, surarmée par les puissances occidentales, fait peser sur la paix. Ronald Press, membre de la S.A.C.T.U., organisation syndicale non raciste (clandestine) a montré que la répression politique va de pair avec l'exploitation économique. Aaron Chihepo, dirigeant de la S.W.A.P.O., le mouvement de libération de Namibie (Sud-Ouest Africain) a mis en lumière les violations des droits de l'homme et de la loi internationale perpétrées quotidiennement par les occupants sud-africains de son pays.

De dramatiques événements se déroulent et se préparent en Afrique australe, comme l'a souligné Charles Palant, vice-président du M.R.A.P. en ouvrant les débats. C'est pourquoi l'opinion publique, comme les gouvernements du monde entier s'intéressent de plus en plus à cette région, où l'indépendance des ex-colonies portugaises a bouleversé la situation. C'est aussi ce qui donne toute son importance à l'initiative prise à l'automne 1975 de créer la Commission d'Enquête sur l'apartheid, dont c'était la première session, à Paris (1).

Les documents (2) préparés pour les travaux du 23 mai soulignent particulièrement la responsabilité de la France dans le maintien et le renforcement du régime raciste sud-africain. Aussi, le « jury » (3) qui a tiré les conclusions de la session a-t-il mis à juste titre l'accent sur la nécessité d'en finir avec cette intolérable complicité.

Il réclame notamment que la France, premier fournisseur d'armes de Prétoria, applique strictement les résolutions de l'O.N.U. et « décrète un embargo immédiat (...) sur toutes les livraisons à l'Afrique du Sud, d'armes de pièces de rechange, sur la vente et le transfert de licences de fabrication militaire, sur toutes les formes de coopération nucléaire » ; qu'elle « prescrive aux sociétés françaises, ou aux filiales françaises de sociétés étrangères ou transnationales de présenter (...) à leurs actionnaires des renseignements détaillés et chiffrés concernant leurs activités en Afrique du Sud et en Namibie », qu'elle « applique scrupuleusement les décisions internationales relatives à la Namibie ».

Parmi les conclusions adoptées - saluées par les vifs applaudissements de l'assistance - il convient surtout de citer la demande de « la création d'une commission parlementaire d'enquête sur la collaboration politique, économique et militaire de la France avec les régimes minoritaires » d'Afrique australe, notamment « sur les rapports de la France avec l'Afrique du Sud lors de la crise en Angola »...

(1) Née du comité créé à l'initiative du M.R.A.P., après l'arrestation à Prétoria du peintre et poète Breyten Breytenbach, la Commission d'Enquête sur l'apartheid fonctionne avec la participation des organisations suivantes : M.R.A.P., Association Française des Juristes Démocrates, Mouvement d'Action Judiciaire, Mouvement International des Juristes Catholiques (Pax Romana), section française, Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature, Droit et Démocratie, CIMADE, Commission Justice et Paix, Fédération Protestante (Groupe contre le racisme), Comité Anti-Apartheid.

(2) Le dossier complet peut être demandé au M.R.A.P. (10 francs + 3 francs pour frais d'envoi).

(3) Présidé par le pasteur Paul Guiraud, les autres membres de ce jury sont : Henri Alleg, Yves Arcadias, Roland Barthes, Roby Bois, Georges Casalis, Jean-Marie Domenach, Jean Dresch, Georges Fischer, Johannes Galand, Alfred Kastler, Nick Klecker, Georges Montaron, Bernard Noël, Charles Palant, Paulette Pierson-Mathy, Jean Pouillon, Pierre Toulat, Jean Ziegler.

jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au

## victoire à élancourt

La lutte difficile que mènent les travailleurs immigrés pour des conditions de vie décentes, et un prix acceptable pour les loyers a connu un rude coup avec l'expulsion de 18 délégués hors du territoire français. Pourtant, partout, on s'organise pour imposer que de tels événements ne se reproduisent pas. La victoire obtenue par les résidents du foyer d'Elancourt (Yvelines), après Saint-Denis et Strasbourg, est un bon exemple de ce que la lutte menée peut aboutir à des solutions positives, même si, évidemment, le fond du problème reste posé. Mais sans doute, le résoudre suppose d'autres moyens d'action, qui dépassent de loin les foyers en grève, et qui regardent en fait la société toute entière.

Aménagement des loyers, blocage des tarifs pendant un an, amélioration des conditions de logement, transformation du règlement intérieur, suppression de l'arriéré des loyers non-payés durant la grève, annulation des poursuites judiciaires engagées par la Sonacotra contre un certain nombre de résidents, voilà les éléments principaux de cette victoire, à laquelle pour sa part et dans le domaine qui lui est propre, le M.R.A.P. a essayé de concourir. Mais ce qui reste encore, c'est le tissu des solidarités créées pendant cette action, et sans doute est-ce le plus sûr d'améliorations à venir.

## un inquiétant retour

Au moment où le ministre de l'Intérieur de la République Fédérale Allemande déclare que l'apologie du nazisme n'a jamais connu un tel degré, on voit se développer en France d'inquiétantes résurgences. Ainsi, certains n'ont pas hésité à profaner le mémorial du Struthof qui symbolise les souffrances de toute l'Alsace sous l'occupation nazie, et, par delà cette région, de tous ceux qui furent à un titre ou à un autre, victimes de la barbarie hitlérienne.

Déjà avaient eu lieu des atten-

tats de ce type en Alsace et notamment une tentative d'incendie de la Synagogue de la paix, à Strasbourg, et des profanations de cimetières juifs. Ils ont chaque fois rencontré la condamnation indignée de tous les démocrates.

Mais ces violences fascistes ne s'exercent pas seulement à l'égard des édifices ou des souvenirs du passé. C'est ainsi que la Faculté de Droit d'Assas est devenue une base pour des groupes qui n'hésitent pas à employer les méthodes les plus violentes pour « mettre à la raison » ceux qui s'opposent à la terreur qu'ils veulent faire régner, et aux slogans racistes et antisémites dont ils maculent les murs de la Faculté et du quartier. L'association des parents d'élèves du lycée Montaigne a même dû intervenir publiquement, le 10 mai, pour obtenir des autorités, la mise hors d'état de nuire de ces groupes qui poussent le prosélytisme de la matraque jusque dans cet établissement.

Il faut dire qu'un de ces groupes, le « Front de la Jeunesse » vient de se voir accorder une salle municipale à Rouen, dans la ville dont le ministre de la Justice est maire. Ils savaient se passer de ce type d'encouragements, gageons qu'ils sauront également les mettre à profit.

Mais déjà, on nous signale de partout une montée de l'antisémitisme, toujours lié à ce type de groupes. Les « casseurs » professionnels qui ont suivi certaines manifestations étudiantes ponctuaient leurs provocations et leurs pillages, de slogans violemment antisémites. Il faut craindre que l'on utilise de plus en plus ces moyens. Il faut se battre de plus en plus pour l'empêcher.

## l'absence de Lischka

Par l'accord du 2 février 1971, que la R.F.A. a ratifié le 30 janvier 1975, la France s'est déchargée de ses responsabilités sur les juges ouest-allemands ; c'est à eux qu'il revient, désormais, de poursuivre « selon le droit allemand » les criminels nazis qui ont sévi en France sous l'occupation et que les tribunaux français ont condamné par contumace.

Kurt Lischka est l'un d'eux. Responsable de la Gestapo à Paris,

droit et liberté ■ n°349 ■ juin 1976

il a sur la conscience la déportation et l'extermination de plus de 100 000 juifs.

Ce 19 mai, le tribunal de Cologne jugeait... non pas cet ignoble assassin, mais plusieurs antiracistes français qui avaient cassé les vitres de son bureau d'import-export en juin 1975, pour protester contre cette scandaleuse impunité. Trois d'entre eux, membres de la L.I.C.A., ont été condamnés à de lourdes amendes. Et Lischka continue de couler des jours paisibles.

Des manifestants étaient venus de France exprimer leur indignation au procès. Parmi eux, notre jeune ami, Marc Mangin, président du comité du M.R.A.P. d'Orléans.

## la vie parisienne

Rue Vivienne, un vieil immeuble où logent plus de cent étrangers. On décide d'en faire des bureaux et, depuis maintenant plus de trois mois, on mène une petite guerre peu reluisante aux locataires pour qu'ils s'en aillent d'eux-mêmes :

couperes de courant, coupures d'eau, etc.

Mais où aller lorsque l'on n'a rien? Sinon se faire expulser comme des malfaiteurs, par la police! Et c'est en effet ce qui est arrivé, le 15 mai, devant vingt témoins impuissants.

Aussitôt descendus de leurs cars, un cordon de policiers interdit l'accès de la rue aux voitures et invite les passants à circuler. Comme s'ils avaient honte de la tâche qu'on leur fait faire.

A grand renfort de coups de pieds et de coups d'épaule, on invite « poliment » les locataires à déguerpir. Le tout accompagné de quelques insultes grossières, de bourrades appuyées et de diverses brutalités qui sont malheureusement devenues coutumières lorsque l'on a à faire à des immigrés. Certains de ces travailleurs, n'osant pas attirer la colère contre eux, par des revendications qui n'auraient certainement pas été bien reçues, ont dû abandonner une grande partie de leurs effets.

Au bout du compte, un car, obligamment prêté par la R.A.T.P.; des maçons pour murer la porte; et le départ vers un de ces foyers-ghetto, choisi arbitrairement par la préfecture, tandis que les bagages sont jetés pêle-mêle dans un camion...

## en bref

■ Par arrêt du 12 avril, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi de **Pour un Ordre Nouveau**, publication condamnée en appel le 17 juin 1974, sur plainte du M.R.A.P., en raison de ses articles racistes contre les travailleurs immigrés.

■ De nouvelles violences racistes ont éclaté à Boston, aux U.S.A., après qu'un tribunal fédéral ait ordonné des mesures pour mettre fin à la ségrégation scolaire. Une manifestation antiraciste rassemblant 100 000 personnes, a eu lieu le 23 avril.

■ La police est intervenue contre les Arméniens qui, au nombre de 3 000, défilaient le 24 avril sur les Champs-Élysées pour le 61<sup>e</sup> anniversaire du génocide de leur peuple en 1915 par le gouvernement turc. 150 manifestants ont été interpellés.

■ M. Irving Saypol, procureur dans le procès d'Ethel et Julius Rosenberg, et qui a été promu juge à la Cour Suprême de l'Etat de New York, vient d'être inculpé de corruption et de faux témoignage.

■ Après la condamnation à mort de deux militants de la S.W.A.P.O., Aaron Mushimba et Hendrik Shikongo, par les autorités sud-africaines en Namibie, une conférence de presse a eu lieu le 18 mai au siège du M.R.A.P., avec MM. Aaron Chihepo, de la S.W.A.P.O., et John Makatini de l'A.N.C. Le premier a fait savoir qu'il avait demandé au gouvernement français d'agir pour sauver la vie de ces patriotes et de se prononcer à cet effet, pour la convocation urgente du Conseil de Sécurité. Le second a dénoncé les manœuvres visant à neutraliser et diviser les mouvements de libération en Afrique australe, en rapport avec le récent voyage de M. Kissinger. Le M.R.A.P. de son côté, s'est adressé à M. Sauvagnargues, ministre des Affaires étrangères, l'adjurant d'intervenir en faveur de deux condamnés de Namibie.



MANUFACTURE  
DE  
VETEMENTS

CREATIONS - NOUVEAUTES  
SPORT et CONFECTION  
SPECIALITE  
de VETEMENTS d'ENFANTS

16, rue du Roi de Sicile  
PARIS - 4e Tél: 277.36.22

FOURREUR  
CRÉATIONS - MODÈLES  
TRANSFORMATION  
RÉNOVATION

Charles  
PODROZ

tél. 328 03-01  
19, Avenue Franklin Roosevelt  
94 - VINCENNES

FOURRURES  
MAURICE KATZ  
Maître-Artisan Fourreur

25, AVENUE HENRI-BARBUSSE,  
VILLEURBANNE  
TÉL. (78) 84-61-71

VETEMENTS  
JEAN MICK

MICHEL SLON

85, Rue Mazonod  
69003 LYON  
TÉL. (78) 60-13-70

Toute votre vie vous vous souviendrez  
du mariage de vos rêves...

PRONUPTIA®  
DE PARIS



Mipros

Tout pour les mariés, le cortège et les invités.

300 modèles de 249 F à 2500 F.

MAGASIN PRINCIPAL :  
18, rue du Faubourg-Montmartre - 75009 PARIS - Tél: 770.23.79

A PARIS, dans la région parisienne  
et les principales villes de France et de l'étranger.  
Catalogue couleur 88 pages contre 4 F en timbres.



46, Chaussée d'Antin  
Paris Tél. : 744 20-18  
874 67-55

prêt  
à porter  
féminin

michel  
pelta

45, rue du sentier - 75002 paris

téléphone : 231.31-01 - 508.45-74 - 236.93-92

■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil

## le tiers monde à l'heure de la crise



seront-ils enfin entendus

La presse a fait grand bruit sur la récente conférence franco-africaine qui vient de se tenir à Paris. On a même, à cette occasion, entendu des déclarations-choc qui laissent rêveur. Par exemple, celle-ci : « Il faut enlever au concept de coopération la notion d'impérialisme sous toutes ses formes », qui émane, noblesse oblige, du Président de la République. Si nous comprenons bien M. Giscard d'Estaing, la coopération était donc jusqu'ici entachée de visées impérialistes. Enregistrons comme il se doit cette belle et toute nouvelle franchise.

Mais maintenant, tout va changer. Finie la coopération au profit des uns et au détriment des autres. Comment ne serions-nous pas émus de ce rôle d'avant-garde que va jouer la France dans cette nouvelle croisade ?

Déjà, les effets s'en sont fait sentir : « nous » avons convaincu les U.S.A. ! Qu'on en juge. Devant le Congrès américain, M. Henri Kissinger a déclaré que les propositions de M. Giscard d'Estaing en vue du développement économique de l'Afrique constituent « une initiative extrêmement précieuse », les propositions françaises relevant « du genre d'efforts majeurs et coordonnés appelant la participation de toutes les parties concernées qui sont nécessaires si l'on veut s'attaquer aux causes fondamentales des problèmes du développement ». Si, avec des croisés aussi prestigieux, les pays du Tiers Monde ne se sentaient pas comblés, ce serait à désespérer.

D'ailleurs, pour donner plus de crédibilité à ce saut qualitatif, on a fait intervenir le « Sage » de l'Afrique, M. Félix Houphouët-Boigny, Président de la Côte-d'Ivoire. Ce n'est pas par hasard que l'on a donné un tel retentissement à son séjour à Paris. L'idée avancée, quant au fond, était la suivante : « Vous voyez bien, incroyables que vous êtes, que la

coopération française envers les peuples d'Afrique est bonne puisque le Chef d'Etat de la Côte-d'Ivoire — que l'on rehausse en lui accolant le qualificatif de Sage — s'en porte garant ». Le choix n'est pas fortuit. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'article dithyrambique que lui réserve la revue « **Marchés Tropicaux** » (1), très spécialisée dans les investissements en Afrique :

« Dans l'affaire de l'Angola, il (M. Houphouët-Boigny) a demandé avec force que les problèmes soient réglés entre Africains, en dehors de toute idéologie étrangère. Aussi a-t-il sévèrement condamné l'intervention impudente de la Russie soviétique dans le conflit qui a opposé entre eux les partis nationalistes et plus encore l'intervention au grand jour de mercenaires cubains, dont le caractère massif a renversé la situation. Il n'a pas davantage admis la démission de l'Occident, celle de la France, celle surtout des Etats-Unis, devant les abandons du Portugal... Pour M. Houphouët-Boigny, l'emprise russe s'étend sur l'Afrique ».

On ne saurait donc accuser de « démission » la Côte-d'Ivoire, amie de toujours de la France, qui « est devenue une terre d'élection » (souligné par nous) pour les Américains, les Italiens, les Allemands, les Hollandais et les Japonais ». Ce qui tendrait à prouver qu'on est toujours le « Sage » de quelqu'un. Serait-ce forcer la note de considérer que c'est ainsi que M. Giscard d'Estaing entend débarrasser la coopération de tout impérialisme ? Si nous nous trompons, si on voulait véritablement établir des rapports d'égalité excluant toute notion de profit, alors il y aurait un sérieux effort à fournir.

En effet, le rapport du secrétariat de la Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement — la 4<sup>e</sup>

CNUCED qui vient de finir à Nairobi — montre que les pays du Tiers Monde, et plus particulièrement les 29 pays les moins avancés, ne semblent pas avoir bénéficié outre mesure de l'aide désintéressée des pays riches. Il indique qu'en 1974, l'aide publique en provenance des pays membres du Comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. et des organismes multilatéraux a représenté 1,67 milliard de dollars, soit 50 % du total hypothétique qui aurait découlé de la contribution minimale des pays développés, que l'on recommandait de porter à 0,7 % de leur Produit National Brut. Le résultat : pour la période 1970-1974, quatorze des pays les moins avancés ont eu un taux de croissance inférieur à 1 %, **taux de croissance négatif pour 10 d'entre eux. Et, depuis 1974, la situation de ces pays s'est considérablement détériorée en raison de la crise économique mondiale.**

Il est vrai qu'il serait injuste de croire que la situation a été catastrophique pour tout le monde puisque, ce que ne dit pas le rapport, la moitié environ des profits des grandes banques de New York ont été réalisés dans les pays du Tiers Monde.

Il est de fait que les pays pauvres prennent de plus en plus conscience de l'intensité de leur exploitation. De plus en plus conscients de la détérioration des termes de l'échange, ils ont, en février dernier, à la Conférence de Manille, formulé un certain nombre de propositions concrètes

pour remédier aux effets désastreux du pillage de leurs ressources.

Ils n'ont pas été entendus. A la 3<sup>e</sup> session du dialogue Nord-Sud, tous leurs représentants ont publié une déclaration commune : « Nous avons fait de nombreuses propositions concrètes en vue de parvenir à la définition du Nouvel Ordre Economique Mondial, et nous n'avons reçu aucune réaction positive de la part des pays riches. Le groupe des 19 pays en voie de développement affirme catégoriquement que les travaux en cours ne sauraient empêcher ni retarder l'adoption des décisions à la Conférence de Nairobi. Mais s'il n'y a pas de résultats à Nairobi, l'avenir du dialogue Nord-Sud sera compromis ».

Or, à Nairobi, les déclarations de M. Fourcade au nom de la France, de M. Kissinger au nom des U.S.A. maintiennent les positions antérieures. La pseudo-coopération continue à être marquée par l'impératif du profit, voire de la recherche de la solution de la crise par une exploitation encore plus inhumaine. Il est plus rentable de livrer des armes au gouvernement raciste d'Afrique du Sud que de chercher à aider les pays les moins développés.

Ce n'est pas à l'honneur des pays développés, y compris la France.

Pierre MORLET  
Membre du bureau de l'A.F.A.S.P.A.

(1) « **Marchés Tropicaux** », 30 avril 1976.

## Les Nouveautés Parisiennes

Société Anonyme au capital de 100 000 Francs

### TOUS LES JOUETS

101 rue du Temple  
75003 Paris

Tél. 272 77 48

Dépositaire :  
**MATCHBOX**  
**NOREV**  
**DELACOSTE**  
**JOUEF**  
GROS DEMI-GROS

TRANSFORMATEURS  
SELFS  
BOBINAGES DIVERS

CONSTRUCTIONS RADIO-ÉLECTRIQUES

## MAXWELL

296, RUE DE ROSNY - 93 - MONTREUIL

TÉL. : 287.75.26

## DELEMONT S.A.

Magdeleine de Lémont pour



14, Rue Mandar - 75002 PARIS

Tél. 231.07.42

PELLETIERES CONFECTION EN GROS IMPORT-EXPORT

## Société Internationale de Fourrure

Société Anonyme au Capital de 1 000 000 F

Direction BEILIN

40, rue de Paradis 75010 Paris  
TÉL. 523 39-76 - 824 64-00 - 64-01 - 76-45 - 76-46

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : FURBEILIN

PRÊT-A-PORTER BONNETERIE CHEMISERIE

## CLUB DES SOLDES

A. ESSAYAN

HOMMES - FEMMES - ENFANTS

6 et 6 bis, Rue de la Paroisse

Tél. 950 10-27 950 10-35



## JEANS

34, 37, 39 bis, rue Grenéta, 75002 PARIS  
B. P. 507 75066 PARIS Cedex 02  
Tél. 231.42.81 - 236.64.09 - 508.84.07

CHAPEAUX ET SALOPETTES POUR  
ENFANTS

## Feldmann

17, rue du Bourg Tibourg  
75004 PARIS

Tél. : 272 26-56  
887 64-18

## ■ dossier ■



La silhouette furtive d'un travailleur immigré guettant, au détour d'un couloir de métro, l'uniforme du policier qui peut-être va lui demander ses papiers, retarder d'autant son retour au « logis », avec bien souvent, trop souvent les insultes et les moqueries de rigueur, c'est malheureusement devenu un spectacle quotidien de la vie parisienne.

La pression des contrôles permanents exerce sur ceux qui en sont victimes une véritable hantise, leur insufflant la peur; et une révolte aussi, qu'ils ne peuvent exprimer sans danger, mais qui leur bat durement le cœur. Cependant la révolte atteint aussi, de plus en plus, ceux qui en sont témoins, et à qui ils rappellent d'autres temps et d'autres lieux.

Pourtant, si le racisme « officiel » restait jusqu'à présent le fait de subalternes trop zélés, une nouvelle étape vient d'être franchie avec les multiples déclarations qui sont venues appuyer une action répressive sans précédent, contre les étrangers en France.

Un premier élément de ce dossier fait l'analyse d'une expulsion — celle qui a frappé, à la veille du 1er

mai, quatre étudiants africains — à partir d'une enquête menée sur place. Elle révèle que l'on n'a pas hésité à organiser une véritable machination tendant à monter le personnel d'une résidence universitaire contre les étudiants et que les explications données en haut-lieu à cette mesure ne correspondent en rien à la vérité.

Une seconde partie consiste dans les prises de position des organisations de travailleurs : le racisme est un ennemi de la société tout entière et des travailleurs en particulier. Les confédérations syndicales C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.T. et C.G.T.-F.O. s'en expliquent en répondant à nos questions. Il est notable que, partant de points de vue et d'analyses différentes, elles se proclament toutes convaincues de l'urgence de la lutte antiraciste.

En dernier lieu, dix arguments viennent répondre à un certain nombre d'affirmations fausses ou dangereuses, qui ont malheureusement été tenues par des personnalités ayant d'importantes responsabilités. Dix arguments pour convaincre, dix arguments pour faire pièce à des idées reçues qui éloignent les Français des étrangers, qui donnent à croire que les intérêts des uns et des autres sont contradictoires.

# radiographie d'une expulsion

— Mais non Monsieur, je vous assure que nous avons de très bons rapports avec les résidents; en ce qui me concerne en tout cas, je n'ai jamais eu de problèmes. » C'est la réponse catégorique d'une des femmes de service qui assurent l'entretien de la résidence Lucien Paye, dite Maison d'Afrique, à la Cité internationale de Paris.

d.l. — Mais enfin, Madame, la presse a pourtant fait état d'une plainte collective du personnel de la Maison, demandant des sanctions contre certains résidents. C'est d'ailleurs à la suite de cela que l'on a expulsé hors de France quatre d'entre eux le 30 avril dernier.

— « Ecoutez, si je peux vous dire quelque chose, c'est que nous n'avons jamais été ni insultés, ni encore moins molestés. »

d.l. — « Comment expliquez-vous alors que l'ensemble du personnel ait signé une lettre affirmant le contraire et se soit mis en grève ? »

— « En tout cas, moi je n'appelle pas ça une grève. On nous a seulement dit de cesser le travail, et comme les chefs, de toute façon, avaient décidé d'arrêter le travail, nous, on n'était plus couverts, alors il a bien fallu obéir ! Et puis pour la lettre, vous voyez, la plupart d'entre nous sont âgés ou bien ont des enfants à charge. On ne peut pas se permettre d'aller grossir le lot des chômeurs. »

Reprenons les faits qui précèdent cette conversation, ils éclairent d'un jour singulier certaines méthodes répressives qu'il faut bien qualifier de racistes, puisque, de tous les faits qui pourraient les avoir motivés, il n'en est qu'un qui soit indubitable : les expulsés étaient africains, ils n'acceptaient pas que cela soit une raison suffisante pour subir sans broncher toutes les avanies qu'on voulait leur infliger.

Le 30 avril 1976, à 6 heures du matin, chaque résident de la Maison d'Afrique peut constater que sa porte est gardée par un C.R.S. Après que ceux-ci soient partis, ils se rendent compte que trois d'entre eux, Etienne Traoré, Honoré Vignon, et Jules Batchono ont été emmenés pour être expulsés. Un quatrième, Albert N'Land, est appréhendé à Bordeaux le même jour.

L'affaire remonte à beaucoup plus loin. Depuis plusieurs années déjà, régnait dans cette maison une atmosphère pour

le moins curieuse. C'est ainsi que le Directeur était même allé jusqu'à menacer un des résidents à l'aide d'un pistolet d'alarme, comme il l'indique lui-même dans des propos cités par un journal parisien. D'après des résidents, et certains membres du personnel, le racisme était un fait quotidien. Ils citent des propos du Directeur qui le prouvent. Dans une réunion du personnel, le Directeur avait cru nécessaire d'affirmer qu'« il n'était pas raciste » en apportant comme pièce à conviction une pile de photographies où l'on pouvait le voir aux côtés de Noirs.

## réponse : les C.R.S.

Cependant, un comité d'étudiants élu au début de l'année 75-76 essaya de garantir au mieux les intérêts et la dignité des résidents. La direction avait changé les couvre-lits en coton pour les remplacer par d'autres en tergal, extrêmement inflammables et partant dangereux. Les multiples interventions du comité aboutirent finalement à... une fouille systématique des chambres par le Directeur et ses services, en l'absence des occupants légitimes. Le Directeur recensa 72 couvre-lits qui avaient subi des dommages (marques de fer à repasser ou de cigarettes). Il entreprit de faire payer ces couvre-lits aux résidents, avec un barème progressif (de 90 à 190 F) suivant la docilité des personnes incriminées : refus scandalisé des étudiants.

Le 9 avril, un groupe de résidents journalistes doivent partir pour le Canada. Le Directeur leur rend alors leur caution amputée de 40 F, tout en leur faisant signer un reçu correspondant au montant global. Ceux-ci demandent alors à voir le Directeur et protestent contre ce procédé. Le Directeur refuse, et leur fait manquer leur avion une première fois. Excédés, ils signalent au secrétariat du Directeur qu'ils resteront devant la porte jusqu'à ce qu'ils aient pu le voir. La réponse ne se fait pas attendre : des centaines de C.R.S. débarquent dans la Maison d'Afrique, interpellent 150 personnes qu'ils relâchent dans la nuit.

C'est alors que le personnel se met « en grève » et « demande » des sanctions contre les résidents. Le 30 juin, on annonce par lettre à tous les « gré-

vistes » qu'ils peuvent reprendre le travail... Ils seront payés, mais sans fiche de paye !

Il faut maintenant poser quelques questions : Pourquoi le seul employé de la résidence qui ait refusé de signer la lettre n'a pas été payé pour la période de l'arrêt de travail forcé ?

Comment se fait-il que le Directeur ait renvoyé le personnel, le 9 avril à midi et demi, sous prétexte qu'il allait y avoir des violences, alors que la soi-disant séquestration n'aurait eu lieu qu'à 18 heures ?

Pourquoi, dans ces conditions — qui ne peuvent pas être ignorées des autorités — on maintient des expulsions arbitraires à la veille des examens, et on tente d'accréditer l'idée que l'on a affaire à des personnes qui se trouvent en contravention avec les lois françaises ?

Comment le personnel de service peut-il avoir été molesté, comme c'est affirmé dans la lettre qu'on l'a contraint à signer, alors qu'il avait été congédié plus de 5 heures auparavant ?

Comment se fait-il que l'on ait expulsé M. Vignon, qui ne se trouvait pas en France à cette date ?

Cette affaire est très grave. Elle montre que désormais, on n'hésite plus à développer le racisme, quitte à se fonder sur des contre-vérités criantes, au mépris de toute justice et de toute considération pour l'avenir de notre société. On peut dire qu'ici, la fonction du racisme apparaît à l'état pur.

Il faut noter également que l'on fait peu de cas de la dignité du personnel de service, et que les méthodes « coloniales » sont également employées à son égard. Quelle pénible impression que de voir une femme, visiblement apeurée par les suites que pourrait avoir pour elle le fait de dire la vérité, déclarer à chaque question : « Je ne peux rien dire, je ne peux rien dire ».

Permettez-moi maintenant de dire aussi, la révolte que j'ai personnellement ressentie en faisant cette petite enquête, sur place. Je puis témoigner que j'ai senti chez le personnel une véritable sympathie pour les résidents et c'était d'autant plus pénible de voir qu'il avait été l'instrument forcé d'une telle machination. Déjà, lorsque des résidents étaient venus au M.R.A.P. pour expliquer leur problème et voir quelle solidarité le Mouvement pouvait leur manifester, les faits rapportés cinglaient l'esprit, mais le témoignage d'une partie a toujours moins de force que celui de tierces personnes. On pense parfois que l'on exagère, pour les besoins de la cause, on doute même, à certains moments de sa propre objectivité, et ce doute est fertile, parce qu'il pousse plus avant dans la recherche de la vérité. Mais on se heurte toujours au grain têtue et rugueux des choses : le racisme existe et il est laid.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

# les syndicats et l'immigration

Les différences d'analyse qui existent entre les différentes confédérations syndicales françaises sont notoires. Certaines envisagent leur lutte dans le cadre de la lutte des classes, d'autres se situent elles-mêmes dans une stratégie « réformiste ». Notre objet ne peut être ici de les réunir dans une unanimité d'un instant, mais plutôt de montrer comment les unes et les autres envisagent le problème du racisme, et quelles solutions elles proposent dans le cadre de leur action. Dans les réponses qu'elles ont faites à nos questions, on notera que toutes ces organisations de travailleurs ont le souci de développer la compréhension entre les hommes qui font la richesse de la France, quelle que soit leur origine.

**Pensez-vous que les syndicats doivent mener une action spécifique contre le racisme dans leur action générale pour la défense des travailleurs. Pourquoi ?**

**c.f.d.t.**

Nous répondons tout d'abord que le syndicalisme tel que nous le concevons à la C.F.D.T. pose en principe l'égalité en droits et en dignité de tout travailleur, quelle que soit son origine et la couleur de sa peau. En ce sens à nos yeux, le syndicalisme, dans sa démarche même, constitue un élément important dans la lutte contre le racisme.

Mais votre question en amène une autre : que met-on sous le mot « racisme » ? Nous pensons à ce sujet que les analyses historiques, scientifiques, sociologiques, sur le phénomène raciste dont nous ne nions ni l'importance, ni l'utilité ne suffisent pas à expliquer les rapports et les comportements collectifs, particulièrement chez les travailleurs. Entendons-nous bien, il ne s'agit nullement de prétendre qu'un travailleur, parce que travailleur, domine automatiquement les tendances qui poussent tout homme à refuser la « différence » et l'entraînent vers l'hostilité et la xénophobie. Ce que nous voulons dire c'est que d'autres éléments entrent en ligne de compte. Pour bien parler des rapports entre travailleurs émigrés et travailleurs français il faut les re-situer dans le contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Il est de bon ton, actuellement, dans des milieux très divers, de rappeler à temps et à contre-temps aux syndica-

droit et liberté n°349 juin 1976

listes que chez les travailleurs aussi il y a du racisme, quand on ne va pas jusqu'à dire qu'en définitive, c'est bien là et uniquement qu'on le trouve. Les grèves actuelles dans les foyers Sonacotra constituent un bon prétexte pour reprendre cette thèse.

Comme il est facile de se proclamer antiraciste quand on n'est pas directement concerné, en premier lieu dans le travail et l'habitat. Le bourgeois des



beaux quartiers qui ne côtoie jamais l'émigré dans son logement ou son travail peut dissiper aimablement sur le racisme tout en faisant partie d'une classe, tout en étant solidaire d'un système qui alimentent au fond ce racisme. L'immigration dans le système économique et politique dans lequel elle s'inscrit, a pour conséquence de mettre en présence, brutalement, des hommes, des femmes, des enfants dont le niveau et le genre de vie, comme les coutumes et les mentalités sont profondément différents.

L'harmonie entre communautés différentes ne se réalise jamais par génération spontanée. Il ne s'agit pas seulement de rapports de bons ou mauvais voisinages. Ces rapports sont imposés aux uns et aux autres dans un cadre économique et politique concret, celui qui régit actuellement la vie et les rapports dans les entreprises et dans la cité. La solidarité, l'ouverture, ne sauraient être le fruit exclusif d'une attitude morale, individuelle, spontanée. Elles se concrétisent surtout, dans le peuple, par la prise de conscience d'une lutte collective permanente contre un système imposé et contre les divisions qu'il introduit en permanence pour maintenir et renforcer son pouvoir.

La « mémoire ouvrière » sait qu'il ne s'agit pas là de mots. Les « différences » entre ouvriers ruraux et urbains, entre hommes et femmes, entre jeunes et adultes ont fourni hier, fournissent encore aujourd'hui, celles qui s'appuient, subtilement, sur les différences de races, de mentalités, de coutumes et de styles de vie. C'est contre cette division qu'il faut lutter en commun.

**c.g.t.**

Les immigrés, pas plus que les travailleurs français, ne sont responsables de la crise du régime capitaliste. La lutte contre le racisme fait partie de la bataille générale pour faire échec aux manœuvres de division et de diversion du pouvoir et

du grand patronat, à la politique d'austérité et aux mêmes adversaires.

Violences et crimes racistes restent impunis. Aussi la C.G.T. s'emploie-t-elle à expliquer aux travailleurs français pourquoi ils doivent combattre, avec leurs camarades immigrés, toute tentative de licenciements prioritaires, toute tentative de campagne réactionnaire qui, sous prétexte de résoudre la question du chômage, essaie d'alimenter des courants de caractère raciste et xénophobe au sein de la population et de la classe ouvrière.

La C.G.T. mène la lutte contre le racisme sur des bases de classe, de communauté d'intérêts, de solidarité internationale, car les intérêts des travailleurs immigrés sont les mêmes que ceux de tous les autres travailleurs et, en les défendant, c'est toute la classe ouvrière que les syndicats défendent aujourd'hui.

### c.f.t.c.

La C.F.T.C. a toujours développé une action, d'une part pour qu'à travail égal tous les travailleurs aient les mêmes droits, d'autre part pour que des liens de fraternité se développent entre tous les travailleurs.

C'est dire qu'elle est hostile à toute discrimination entre travailleurs, à plus forte raison fondée sur des critères de « race ». Elle compte d'ailleurs dans ses organisations, y compris parmi ses responsables et ses délégués, bon nombre de ressortissants d'autres nationalités, en particulier nord-africains.

La meilleure défense contre le racisme réside dans cette action positive et dans cette lutte permanente pour que les mêmes droits soient reconnus à tous les hommes.

### c.g.t.-f.o.

Le mouvement syndical que représente la C.G.T.-FORCE OUVRIERE est, par essence, internationaliste. Le combat qu'il mène pour l'émancipation des travailleurs ne s'arrête pas aux frontières artificielles des Etats et ne varie pas suivant la couleur de la peau, la race, la religion des travailleurs.

Ce sont là des principes fondamentaux que le mouvement syndical ne doit ignorer ni dans son action internationale ni dans son action de tous les jours.

L'histoire contemporaine nous a tristement appris où conduisait le racisme. On peut même constater, aujourd'hui encore, les dégâts, les crimes qu'il engendre.

La C.G.T.-F.O. a toujours condamné

le racisme sous toutes ses formes et quels qu'en soient ses auteurs. Car le racisme est synonyme d'injustices et de violences. Pour sa part la C.G.T.-F.O. œuvre sans relâche pour la paix, la fraternité entre les hommes et la dignité humaine.



**Votre Confédération prend-elle des initiatives sur les problèmes des travailleurs immigrés et du racisme ? Lesquelles ?**

### c.f.d.t.

Cette question mériterait de longs développements... Rappelons brièvement les initiatives de la C.F.D.T.

— Sur le plan revendicatif, développer la lutte pour l'égalité totale des droits et contre toutes les discriminations et cela dans tous les domaines : conditions de vie et de travail, droits sociaux, droits syndicaux et libertés.

— Poursuivre et développer l'action syndicale commune dans laquelle les immigrés doivent prendre toute leur place, non seulement d'adhérents mais de responsables. Sur ce plan de nets progrès se réalisent actuellement. Nous pensons à la C.F.D.T. que là réside la meilleure réponse au racisme.

— Enfin, face à la tolérance inadmissible des pouvoirs publics vis-à-vis des fauteurs de racisme, particulièrement ceux qui visent en permanence nos camarades algériens, la C.F.D.T. exige le châtiement des coupables et l'application stricte de la loi contre le racisme.

### c.g.t.

La C.G.T. lutte par tous les moyens contre le racisme qui affecte les travailleurs immigrés : multiples interventions auprès du gouvernement et des pouvoirs publics, conférences de presse, actions confédérales, fédérales, départementales, locales et d'entreprises.

Une Table Ronde sur le racisme s'est tenue à Paris le 15 avril 1976, à laquelle ont participé de nombreuses personnalités de la science, de l'enseignement et autres secteurs intéressés. A cette occasion, des Cahiers de Témoignages sur le racisme ont circulé dans des entreprises, localités, foyers... En même temps, une affiche à grand tirage était diffusée.

D'autre part, la lutte contre le racisme a été l'un des thèmes majeurs de la IV<sup>e</sup> Conférence Nationale sur l'Immigration qui s'est tenue à Paris les 29 et 30 avril

1976. Depuis quelques semaines, la C.G.T. lutte pied à pied contre les nouvelles mesures de répression qui sont venues s'abattre sur les travailleurs immigrés expulsés de leurs foyers et du territoire français. Elle a pour cela mobilisé toutes ses organisations et fait appel à un collectif d'avocats.

Une campagne de longue haleine est menée au niveau national et la presse confédérale s'en fait largement l'écho : « La Vie Ouvrière », « Le Peuple », « Antoinette », et les journaux en langue maternelle.

### c.f.t.c.

La C.F.T.C. a engagé, depuis longtemps, une action spécifique à l'égard des travailleurs immigrés.

Elle compte dans bon nombre de départements des Commissions d'immigrés qui s'occupent des problèmes pratiques de ces travailleurs dans tous les domaines : logement, information, alphabétisation, etc... Ces Commissions préparent les positions qui sont prises par les représentants de l'organisation au sein des Commissions consultatives départementales, mises en place depuis deux ans environ.

Périodiquement, des rencontres sont organisées au plan national, avec la participation des représentants de ces Commissions d'immigrés pour dégager des positions d'ensemble.

Cette action fait l'objet d'un chapitre particulier dans nos rapports de Congrès et l'objet d'une résolution particulière fixant l'orientation de l'action à venir.

### c.g.t.-f.o.

En réclamant pour les travailleurs immigrés les droits économiques, sociaux, syndicaux identiques à ceux des travailleurs français, la C.G.T.-F.O. considère qu'elle lutte ainsi contre le racisme. Elle fait de même lorsqu'elle proteste contre l'expulsion de travailleurs immigrés qui n'ont pu bénéficier des droits qui leur sont garantis par la loi ou lorsqu'elle condamne les sévices et les attentats qui frappent des hommes dont le seul « crime » est d'avoir une peau ou un faciès différents des nôtres.

Dans notre organisation cohabitent tous les travailleurs qu'ils soient autochtones ou étrangers. Ils peuvent avoir les mêmes responsabilités; ils ont les mêmes droits; ils ont des devoirs identiques.

Nous nous refusons même, afin d'éviter toute discrimination, à répertorier nos adhérents suivant leur nationalité et cela, parfois, à la surprise des journa-



listes qui enquêtent auprès de nous sur les travailleurs migrants.



**La présence des travailleurs immigrés a dernièrement été présentée comme une explication au chômage. Quelle est votre opinion sur ce sujet ?**

### c.f.d.t.

A ce sujet, nous dénonçons vigoureusement la duplicité des positions gouvernementales actuelles. MM. CHIRAC et DURAFOUR, notamment, tentent d'expliquer aux français : « ... un pays où il y a 900 000 chômeurs (chiffre largement inférieur aux réalités) et deux millions de travailleurs immigrés, n'est pas un pays où le problème de l'emploi est insoluble. » Ces déclarations constituent un véritable scandale pour qui connaît les réalités. Elles sont destinées à désigner subtilement, des boucs émissaires afin de masquer les responsabilités patronales et gouvernementales dans la crise actuelle.

Elles démontrent à l'évidence, hélas ! l'hypocrisie des autres discours, notamment ceux du secrétaire d'Etat à l'Immigration sur « la France pays d'accueil » et sur la fraternité.

### c.g.t.

Le pouvoir et le patronat, par la voix de leurs plus éminents représentants, droit et liberté n°349 juin 1976

### c.f.t.c.

A propos du chômage, la C.F.T.C. ne s'est pas opposée à une restriction de l'immigration, car une position contraire n'aurait pas été comprise par l'ensemble des travailleurs. Mais la C.F.T.C. n'a jamais considéré les immigrés comme responsables du chômage et elle s'est opposée à toute discrimination dans le traitement de ces travailleurs en France par rapport aux autres, et elle a même développé une action particulière pour que les familles de ces travailleurs puissent venir les rejoindre.

La C.F.T.C. a toujours soutenu que l'immigration ne devait jamais être une politique de facilité, qui dispenserait les employeurs et les pouvoirs publics d'une action fondamentale d'amélioration des conditions de travail et de revalorisation du travail manuel en particulier.

Elle développe également en permanence, et notamment au sein des organismes des Communautés Européennes, une action suivie pour que l'organisation de l'économie internationale permette de résoudre les problèmes de l'emploi dans toutes les parties du monde, afin que chaque travailleur puisse trouver du travail dans son propre pays.

### c.g.t.-f.o.

Il est ridicule d'expliquer le chômage en France par la présence de travailleurs immigrés.

Faut-il rappeler qu'avant de connaître un nombre aussi important de demandeurs d'emploi on comptait déjà, en France, 1 700 000 travailleurs immigrés ?

Et si — comme certains, suivant votre question, sembleraient y songer — on renvoyait au-delà des frontières de l'Hexagone tous ces travailleurs, devant quelle situation nous trouverions-nous ? Comparons les chiffres : 1 900 000 travailleurs immigrés, 1 million de demandeurs d'emploi ! Comment serait comblée la différence si l'on voulait faire tourner au même rythme l'économie française ? Faudrait-il demander aux salariés français d'allonger leur durée hebdomadaire de travail ou de diminuer leurs congés annuels ? De plus, est-on certain de remplacer l'un par l'autre ? Car on feint d'ignorer que les travailleurs immigrés accomplissent des tâches — souvent ingrates, dangereuses, mal rémunérées — que ne veulent pas réaliser les travailleurs français pour des raisons dont l'analyse nous conduirait, sans conteste, au-delà de votre enquête.

# dix arguments pour convaincre

On voit, depuis quelques temps se succéder des déclarations officielles qui tendent à rendre les étrangers vivant en France responsables de tous nos maux, à faire passer la répression qui s'abat sur eux pour une mesure de salubrité, à prévenir la solidarité qui ne manque pas de se faire jour lorsque la dignité de l'homme est en jeu. Ceci est d'autant plus inquiétant que les responsables qui prennent le risque de développer ainsi le racisme et la xénophobie n'ignorent pas que les allégations qu'ils avancent ne sont pas fondées, et sont même le plus souvent directement contraires à la vérité. On ne peut que s'interroger sur les mobiles de tels discours.

En tout état de cause, les antiracistes se doivent de remettre les choses à l'endroit, c'est pourquoi nous proposons ici dix arguments pour répondre aux thèmes principaux de cette campagne.



D'après M. Chirac, Premier Ministre : Un pays dans lequel il y a neuf cent mille chômeurs, mais où il y a plus de deux millions de travailleurs immigrés, n'est pas un pays dans lequel le problème de l'emploi est insoluble.

pour, disait-on, assurer la croissance, devraient également être refoulés du jour où les mécanismes de l'économie se grippent, alors qu'ils n'en sont en rien responsables. C'est humainement inadmissible.

D'après M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur : Ces mesures (les expulsions de délégués de foyers Sonacotra) ont été prises contre des étrangers qui n'avaient pas respecté nos lois et nos institutions. L'an dernier, 3 715 personnes ont été expulsées de France pour vol qualifié, proxénétisme, coups et blessures.

4 Lorsque le Ministre de l'Intérieur assimile les travailleurs qui luttent pour des conditions de vie décentes à des bandits ou à des proxénètes, il oublie de dire que ces derniers, au moins, ont eu droit, pour la plupart, à un procès et à des avocats et que c'est après avoir été condamnés qu'ils ont été expulsés.

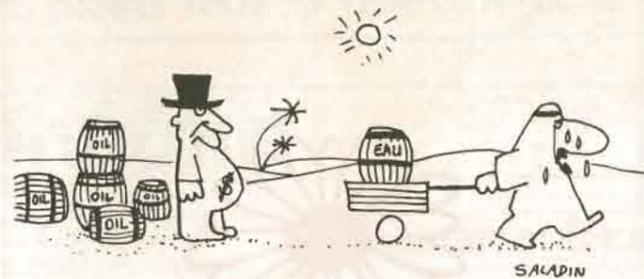
5 On fait souvent retomber la responsabilité de l'insécurité croissante sur les immigrés. Les statistiques montrent quant à elles que s'il y a en France plus de 12 % d'hommes actifs qui sont des immigrés, il n'y a parmi eux que 9,8 % des personnes condamnées, et seulement 7,4 % des condamnés en assises. Par contre, ils composent 17,2 % de la population pénitentiaire totale (prévenus + condamnés), ce qui souligne l'étendue particulièrement importante de la détention provisoire chez les étrangers.



1 Au moment où le Premier Ministre fait cette remarque suggestive, M. Ceyrac indique que des mesures appropriées contre les immigrés pourraient libérer 150 000 emplois. Or la commission de l'emploi du VII<sup>e</sup> plan démontre « qu'un taux de croissance annuel moyen de la production intérieure brute sur 1975-1980 de 5,3 % ne permettrait aucune résorption du chômage. » 150 000 postes libérés sur plus d'un million de chômeurs, c'est la preuve que les solutions sont ailleurs.

2 Les travailleurs immigrés se trouvent généralement dans des branches sectorielles qui sont relativement moins touchées que d'autres. De plus, l'organisation actuelle du travail leur réserve des emplois où la mécanisation est volontairement laissée de côté au profit d'un travail sans qualification et à bon marché. Travaux pénibles et sous-payés ne sont acceptés que parce que l'on a à faire à des travailleurs qui ont peu de moyens pour se défendre. Les employeurs le savent, ce qui éclaire d'un jour particulier certains propos cyniquement xénophobes que l'on peut entendre.

3 Il y a une véritable perversion morale à subordonner la vie des hommes aux besoins de l'économie. C'est évidemment le contraire qui devrait être le cas dans une société « humaine ». Ainsi, les travailleurs immigrés, que l'on a fait venir en masse



D'après M. Fourcade, Ministre de l'Economie et des Finances : le quadruplement du prix du pétrole se traduit, pour chaque famille française, par une ponction de 2 250 francs par an. Il faut bien que quelqu'un paie cette facture.

6 La presse a dernièrement fait état d'une baisse du prix du pétrole de 50 % en un an, il en est de même pour l'ensemble des matières premières qui ont baissé de 17 % alors qu'elles n'avaient pas connu, comme le pétrole, les hausses qui ont suivi le renforcement de l'O.P.E.P., on peut légitimement s'interroger sur les causes réelles des augmentations de prix et sur les bénéfices que peuvent, dans ces conditions, empêcher les grandes compagnies, notamment pétrolières.

7 On parle de nouvel ordre économique mondial. Mais on sait bien qu'il n'y a pas d'autre solution que d'ajuster les prix des matières premières à ceux des produits manufacturés que les pays industrialisés vendent au tiers-monde. Que veut dire l'affirmation de grands principes si, dans le même temps, on encourage des sentiments hostiles au Tiers-Monde, en insinuant, par un singulier retournement de la situation, que ce sont eux qui pillent impunément les pays occidentaux. Ne faut-il pas admettre une fois pour toute que c'est au vendeur de fixer les prix et non à

l'acheteur. Que ne dirait-on pas en effet, si le Tchad ou le Pérou décrétaient tout à coup qu'ils payeront désormais le lait en poudre ou les machines agricoles à un prix qu'ils auraient décidé !

D'après M. de Charette, directeur de cabinet de M. Dijoud, secrétaire d'Etat à l'Immigration : Il faut savoir que le prix de revient du lit occupé (par un résident de foyer Sonacotra) est de dix francs. L'écart entre 8,75 F et 10 F est, en fait, supporté par la collectivité publique. En 1975, les pouvoirs publics avaient versé des subventions pour un montant total d'environ 68 millions.

8 Les comptes de M. de Charette omettent plusieurs données. Les fonds publics dont il parle sont en fait ceux du F.A.S. (fonds d'action social) qui est financé à 80 % par les allocations familiales non payées aux travailleurs immigrés. Ce sont donc les immigrés qui se financent eux-mêmes.

9 Si l'on prend pour base les chiffres donnés par M. de Charette comme prix de revient d'une pièce de 7,5 m<sup>2</sup> dont le mobilier a été fourni par une subvention du F.A.S. et où les services sont en fait, réduits à ceux qu'ont coutume de fournir les concierges d'immeuble (excepté le lavage des draps), on se prend à plaindre les promoteurs immobiliers qui ont rarement la possibilité de rentabiliser à ce point l'espace qu'ils construisent !

10 Les comptes de la Sonacotra font effectivement apparaître un déficit important pour les derniers exercices mais il faut considérer l'artifice qui consiste à mettre sur le même compte les dépenses globales de la société, qui comportent par exemple l'achat de terrain aux prix prohibitifs qu'impose la spéculation immobilière, et les rentrées, qui, évidemment, ne peuvent suivre immédiatement de telles dépenses. On voudrait donc rentabiliser plus encore les travailleurs immigrés, dans le temps relativement court où ils sont là. Mais les foyers que l'on construit avec leur argent, et les terrains sur lesquels ils se trouvent, les amèneront-ils avec eux ?

PRESIDENT : Pierre PARAF;  
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M<sup>re</sup> George PAU-LANGEVIN, Dr François GREMY;  
SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY;  
COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DALSAGE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, René MAHEU, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

**J'adhère au m.r.a.p. Je m'abonne à droit et liberté.**



Nom (en capitale) .....

Prénom ..... âge .....

Profession .....

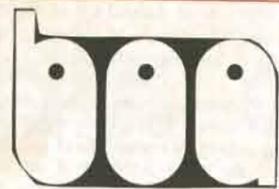
Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTE (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (75 F). C.C.P. : 6070-96 - Paris. Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)  
120, rue saint-denis - paris (2<sup>e</sup>) - tél. : 231.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris



**prêt à porter  
et  
fourrures**

85, rue président-édouard-herriot  
69002 Lyon tél. 42.07.93

pulls  
sacs  
accessoires  
etc.

**M'RUBENS  
prêt à porter**

25, rue des Capucins  
69001 Lyon  
Tél. 27 32 20

FOURRURES de **Daniel Arnaud** FOURRURES  
CUIRS  
DAIMS  
PEAUX LAINÉES

collections hommes  
TRANSFORMATION  
CONSERVATION GRATUITE L'ÉTÉ  
10, RUE PAUL CHENAVARD - LYON  
TÉLÉPHONE 28.41.08



**L'élégance  
dans  
le  
sport**

**JACQUES D'ARS**

13, Rue d'Hauteville  
75010 PARIS

Tél. : 770-85-66



**maillots de bain**

**bilytis**  
PARIS

Case réservée aux Ets M.

**"M.T.41"**

Prêt à porter féminin  
41, Rue de Brast  
69002-LYON  
37-46-33

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins

## théâtre

### boesman et léna

**Boesman et Lena** est la deuxième pièce du dramaturge sud-africain Athol Fugard jouée en France. La première, « Ta vue me dérange, Hotnot », fut jouée dans une mise en scène de Pierre Vielhescaze au Théâtre de l'Ouest Parisien à Boulogne-Billancourt en 1971 et reprise en 1974 au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes, chaque fois avec un grand succès populaire. **Boesman et Lena** est fidèle à la tradition de Fugard : peu de personnages, unité de lieu et toujours le même sujet : l'apartheid. Ici, nous assistons à la déchéance d'un couple métis symbolisant les souffrances et le désespoir de ce groupe rejeté par les racistes blancs et privé de l'identité culturelle du peuple africain.

Le choix d'un cadre intimiste pour traiter de ce sujet ne doit pas nous tromper. Fugard n'est un miniaturiste des passions huma-

nes que par contrainte. S'il abordait ses sujets d'une façon plus évidente, d'un point de vue sociologique ou politique, il serait interdit et le public sud-africain, blanc ou noir, serait privé d'un théâtre réellement vivant et totalement ancré dans la réalité du pays. L'auteur a d'ailleurs transposé sa pièce à l'écran, jouant lui-même le rôle de Boesman, pour tenter de toucher un public encore plus large.

Cette prudence dont Fugard tire toute sa force, ne lui évite pas tous les ennuis avec la police ou les organisations d'extrême-droite, gardiennes vigilantes de l'« ordre moral ». Mais il refuse de s'installer à l'étranger comme l'ont fait tant d'autres artistes et écrivains blancs ou noirs, car il craint la stérilité de l'exil.

Au théâtre de la Cité Internationale, 21 Bd Jourdan, Paris 14<sup>e</sup>. A 21 heures, jusqu'au 26 juin.



Souffrances et désespoir d'un peuple.

## cinéma

### cannes 76

« **Monsieur Klein** », le film de Joseph Losey ne figure pas au palmarès du Festival de Cannes, mais nombre de journalistes l'ont cité parmi les meilleurs de la compétition. Il évoque les persécutions antijuives sous l'occupation, en France, et particulièrement la terrible rafle du 16 juillet 1942.

Nous reviendrons sur cette œuvre et sur d'autres, présentées au Festival, et dans les manifestations parallèles, où se trouvent posés, directement ou indirectement, des problèmes relatifs au racisme, à l'antisémitisme ou à la xénophobie : « **Next stop, Greenwich Village** », de Paul Mazursky, « **Le Locataire** », de Roman Polanski, « **Souvenir et justice** », de Marcel Ophüls, et surtout « **L'Affiche Rouge** » de Franck Cassenti.

Quant à « **L'ombre des anges** », de Daniel Schmid (Suisse), dont la projection a provoqué le départ de la délégation israélienne, les critiques s'accordent à souligner son caractère nocif, en raison de l'illustration qu'il donne des préjugés antisémites les plus éculés.

### chantons sous l'occupation

Ce film de montage de André Halimi sur l'occupation allemande de 1940 à 1944 tente de poser une question qui est la suivante : devait-on, oui ou non, « **collaborer** », chanter sous l'occupation pour l'occupant quand on était un « artiste » à l'époque ?

Les bons d'un côté, les méchants de l'autre. Pas tout à fait aussi

simple que le voudrait Halimi. Ne jouant que sur les oppositions de caractère nationaliste (Français et Allemands), Halimi nous présente un film vide de toute analyse du contenu des spectacles. Maladresse ou volonté délibérée de l'auteur ? On nous présente des personnages subissant des situations historiques, sans jamais y participer de quelque manière. De plus, le spectateur se trouve placé face à des documents plus anti-allemands que anti-fascistes, ce qui tend à nous faire croire que le fascisme est une spécialité d'outre-Rhin. De nombreux peuples semblent bien placés pour témoigner qu'il n'en est rien. La preuve en est que, suite à plusieurs incidents, la Société d'exploitation Para-France a décidé de retirer momentanément le film de l'affiche. L'autre semaine, déjà, le film **Gloria Mundi**, qui dénonce les tortures avait servi de cible à des attentats. Les disciples d'Hitler et de Pétain vont-ils faire la loi dans le spectacle ?

### avec le sang des autres

Comment l'on survit chez Peugeot, tel est le thème du film de Bruno Muel. Sa caméra est le support d'un implacable réquisitoire contre le travail à la chaîne chez Peugeot, mais aussi, pourquoi pas ? dans toutes les usines. Ici, les ouvriers luttent pour conserver le plus longtemps possible leurs mains que le Lion de Sochaux entame chaque jour davantage.

C'est un film profondément humain sur les travailleurs, qui inspirent un infini respect à l'auteur, sur leurs fatigues, leur ennui, mais aussi leur habileté.

Distribué par Unicité; avis aux responsables de ciné-clubs !

A noter, en complément de programme, au cinéma La Clef, l'excellent film de Marcel Trillat, mili-

droit et liberté ■ n°349 ■ juin 1976

maladies  
venériennes

prévenir  
vaut  
mieux  
que  
guérir

**BACCARA - S.A.**

7, rue Pelletier - 69004 LYON

**ROLO  
TEXTILE RHODANIEN**

13-15, Rue Romarin - LYON 1<sup>er</sup>

TÉL. 28.04.49 et 28.60.71

**BONNETERIE EN GROS**

CHEMISIERS - TRICOTS  
HAUTE NOUVEAUTÉ

HOMMES - FEMMES - ENFANTS

**R  
ROURY  
vêtements**

tout ce qui concerne  
l'habillement

hommes,  
jeunes gens,  
enfants.

71, rue président Édouard-Herriot - 69002 Lyon  
tél. (78) 37-43-26

**Sidonie . S**

26, rue des Capucins - 69001 LYON

/ Tél. (78) 27-26-54

FABRICANT  
TRICOTS DE LUXE  
PRÊT A PORTER



**S.M.A.**

SIGNALISATION MODERNE AUTOROUTIÈRE

21 et 23, rue Jules Ferry  
92406 COURBEVOIE  
Tél. 333.23.45 et 23.46

**GALERIE REGENCY**

63, rue du Bac - 75007 PARIS

**FIGE**

Fournitures industrielles  
et générales d'électricité  
61, rue Pierre-Corneille  
69006 LYON - Tél. : 24.44.82 +

**Ets MARLEY et Cie**

**SOCIETE AVILLA**

56, rue Montmartre  
75002 PARIS - Tél. : 233.78.54

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins

tant antiraciste, « Guerre du peuple en Angola » (disponible au M.R.A.P.).

**pousse-pousse**

Ce film camerounais de Daniel Kamwa, appartient à ce nouveau genre qu'est la comédie africaine, gentiment contestataire. Ce film, prétexte à nous faire découvrir le Cameroun et sa capitale Douala, s'attaque aux traditions et coutumes, telles la constitution de dot, élément indispensable à remplir pour obtenir la main de Rose. D. Kamwa s'en prend donc à ces « pots de vin » made in Africa. Tout cela est bien beau, et pas trop méchant.



Pousse-pousse (D. Kamwa) et son futur beau-père

Dans la même lignée, il conviendra de ne pas manquer au cinéma La Seine, à partir du 26 mai, **Muna Moto, ou l'enfant de l'autre**, de Dikongue Pija, réalisateur camerounais également, Prix Georges

Sadoul 1975, Grand Prix du Festival Panafricain de Ouagadougou et du Festival international de Genève et qui a été présenté à Cannes cette année.

Pascal POUILLOT

**livres**

**les locataires**

Le dernier roman de Bernard Malamud, le plus profond des écrivains américains qui, avec Saül Bellow, Philip Roth, B.J. Freidman, forment l'« Ecole juive de New York », est un flamboyant règlement de comptes. Celui d'un juif et d'un noir, qui, écrivains hantés par la stérilité littéraire, habitent la même maison condamnée à la démolition (l'Amérique), et, seuls, face à face, se lancent à la figure leur racisme réciproque en termes de sexualité; entre autres : pour Willie, le noir, image d'une force éruptive, tous les blancs sont juifs, et vice versa; pour Lesser, l'écrivain juif, (dont le nom signifie « le moins »), image du blanc en perte de vitesse dans la société yankee, Willie est le prototype d'une force inquiétante, sinon effrayante qui monte, celle du « Pouvoir Noir ».

La belle et capiteuse Irène, image d'une Amérique inquiète et lasse du bruit et de la fureur, est la maîtresse de Willie, puis devient celle de Lesser : une lutte à mort s'engage entre les deux, où il n'y aura pas de vainqueur. Par moment échevelée, la trame du roman suit le cheminement sanglant d'êtres qui doivent se déchirer car l'Autre, en Soi, est un obstacle pour arriver au bout de soi-même. Roman de l'absurde, mais aussi d'une « charnelité » puissante, il illustre l'insondable inquiétude de l'Amérique d'aujourd'hui.

Yves THORAVAL

**l'apartheid en Afrique australe**

Les Presses de l'UNESCO ont publié deux remarquables petits ouvrages sur les trois pays de l'Afrique australe, République sud-africaine, Namibie et Zimbabwe (Rhodésie) (1). Conçus pour être utilisés par des enseignants et des élèves, ils comportent des chapitres très courts sur tous les aspects historiques, économiques et politiques, ainsi que des bibliographies complètes qui nous fournissent l'essentiel de ce qu'il faut savoir de l'oppression raciale qui se perpétue dans ces trois pays.

L'ouvrage sur le Zimbabwe est particulièrement important. Les auteurs travaillant sur des données rassemblées par Réginald Austin, ont réussi à donner en 130 pages une vue parfaitement objective et lucide des pro-

blèmes qui se posent non seulement à la minorité des colons, mais également à la majorité africaine. Cet aspect est d'autant plus apprécié qu'il n'existe en français qu'un seul document qui ait tenté jusqu'à présent de faire le point de la situation en Rhodésie en tenant compte de toutes les données. Il s'agit de l'ouvrage de M. Pierre-Michel Eisemann publié en janvier 1975 par la Documentation française (Notes et Etudes documentaires, n° 4 151-4 152). Malheureusement l'étude de M. Eisemann ne couvrait pas les développements survenus depuis novembre 1974 après la libération des leaders nationalistes.

Un autre ouvrage sur le Zimbabwe, « Le Drame Rhodésien », de M. Pichon, publié par IDOC-International, souffre de trop nombreuses lacunes pour qu'il puisse vraiment aider à la compréhension de la période cruciale que vit ce pays depuis deux ans. L'appréciation de M. Pichon sur les orientations politiques des différents partis nationalistes est notamment erronée. Or cette question constitue la clé pour l'avenir de ce pays.

(1) « Afrique du Sud et Namibie » (15 francs), paru en 1975. « Rhodésie » (10 francs), en 1976. Ces deux ouvrages de l'UNESCO sont en vente au M.R.A.P.

**livres reçus**

■ **LES EMIGRES DU SOLEIL.** Poussés par un rêve ou par la nécessité, des dizaines de milliers de Méditerranéens, venus de Turquie, d'Afrique du Nord, d'Espagne et du Portugal, bientôt rejoints par des prolétaires d'Afrique Noire, viennent tenter leur chance dans notre France industrielle et « démocratique ». Pour cet Eldorado, ils quittent souvent la misère, certes, mais aussi le soleil et un mode de vie chaleureux. Au bout du voyage, la plupart du temps guette une autre misère, l'échec de rêves brisés, et, parfois la mort : pour Manolo, Nazim, Mamadou, Janko, Mikis ou David.

Par Clément Lépidis, Editions du Seuil.

■ **ANTILLES.** La dernière née des « Petite Planète » nous parle des six cent mille « Français d'Amérique » qui peuplent « nos » Antilles. Les « isles » évoquent surtout des musiques rythmées et la douceur de nuits tropicales. Pourtant, ces pays subissent une véritable colonisation par la « métropole » qui draine richesses naturelles et main-d'œuvre. Ni un pays de rêve, ni un pays de cauchemar, voici les Antilles françaises telles qu'elles sont.

Par R. Hollier, Editions du Seuil.

■ **LA POESIE NEGRO-AFRICAIN D'EXPRESSION FRANÇAISE.** Certes, les grands précurseurs, Césaire, Senghor, Damas, ont la place qui leur revient, dans cette anthologie en format de poche. Mais on y trouve aussi des jeunes et des moins jeunes qui renouvellent une inspiration : U'Tamsi, Niang, David Diop, V.Y. Mundiombé, etc... Et puis aussi une ouverture sur les poésies des îles malgaches et Mascariennes, des Antilles et de Guyane, bouquet de brunes fleurs francophones.

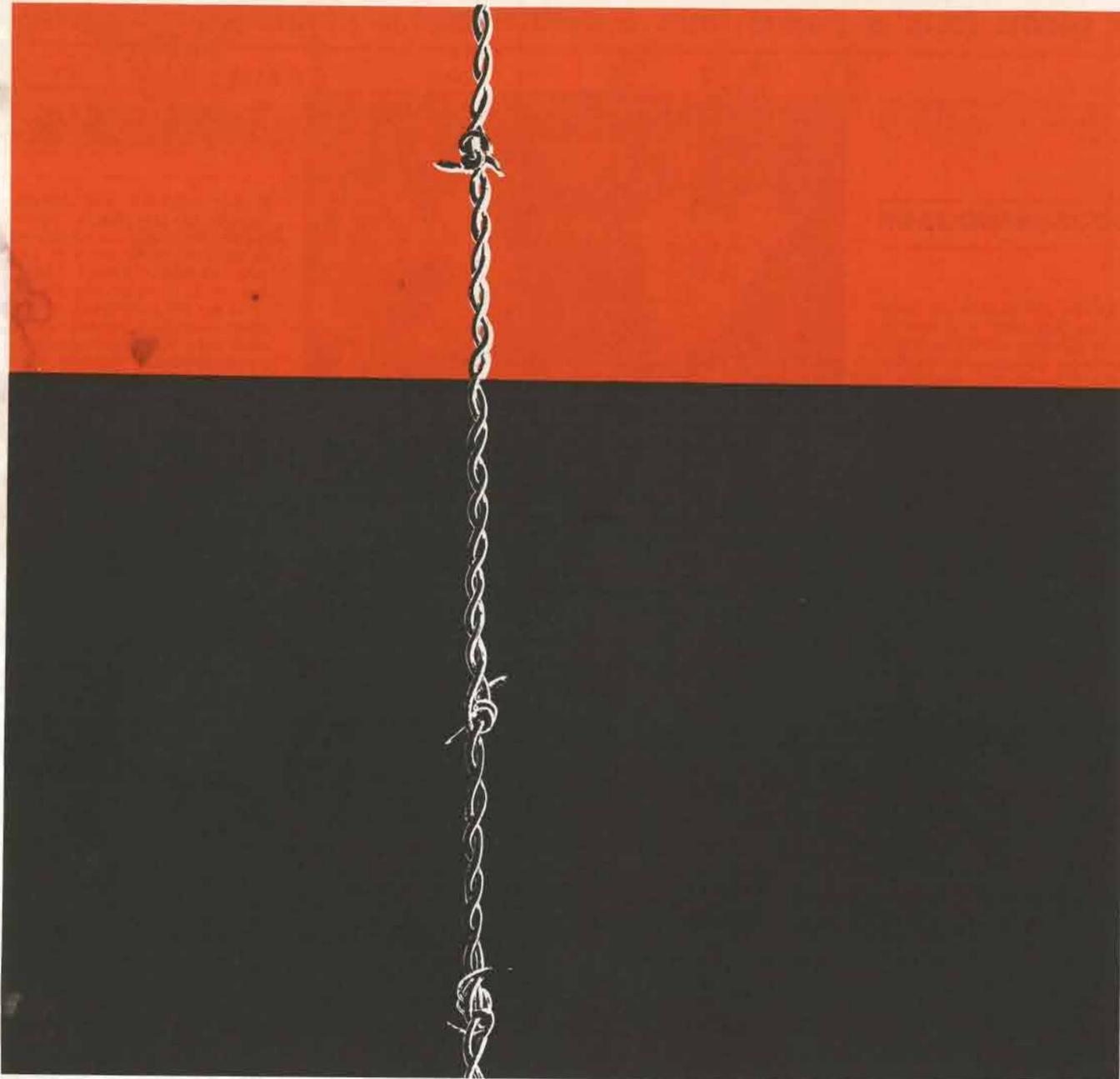
Par M. Rombaut, Editions Seghers.

■ **MISSION SERVICE.** Dans ce bulletin, de jeunes chrétiens s'intéressent activement au Tiers Monde. Un bon dossier de 20 pages sur les travailleurs immigrés, tout à fait adapté à la mentalité des jeunes. Le problème du racisme y est traité. Le M.R.A.P. et le C.L.E.P.R. ne sont pas oubliés.

5, rue Monsieur - 75007 Paris. N° de janvier-février 1976

J.P.

23



**véga-quérat**  
artiste chilien  
réfugié politique

**Ce barbelé qui barre le souvenir de la France, cette griffure du passé pour ceux qui l'ont connu... Drancy ! C'était très froid avec, au terme : la mort. Denise Baumann fait ici une évocation émouvante de la cérémonie où a été inauguré le monument du souvenir, le mois dernier. Et dans toute leur sécheresse, ces lois antijuives, dont tant sont morts, et tous les autres à jamais marqués... Un témoignage poignant, pour une interdiction d'oublier.**

# drancy se souvient

Sur le terre-plein autour du monument que l'on inaugure en souvenir des déportés juifs du camp de Drancy (1), la foule se presse et je la regarde : des familles entières, des isolés, de tous âges; bruns ou blonds, tous les types physiques sont représentés et tous les milieux sociaux; les amis se retrouvent, s'interpellent. Dans la lumière du soleil, plus aoûtien que printanier, de cette saison précoce, les robes claires des femmes évoquent les vacances. Cependant, sous l'apparente décontraction, on perçoit une certaine attente faite de recueillement, de tristesse anxieuse. Comme si les participants à cette cérémonie du souvenir voulaient affirmer leur identité avec les ombres des années quarante et par là même prouver leur volonté de survie.

Ces jeunes gens appartenant à des organisations aux courants de pensée parfois opposés et qui écoutent maintenant avec attention un témoin particulièrement émouvant dans la sobriété de son récit, ne sont-ils pas l'exacte réplique de ces jeunes garçons : Michel, Schmoulek, François, partis de ce lieu, un jour de février 1943 en chantant la Marseillaise?

Ces enfants qui courent dans l'herbe en riant ont le sourire, le regard des petits écoliers de Drancy; et n'est-ce pas Cécile et Madeleine qui leur « faisaient la classe » jusqu'à la veille de la déportation, que j'aperçois là-bas, appuyées au mur? Ce vieil homme barbu n'a-t-il pas la dignité de ces vieillards partant à la mort en récitant la Thora? Et ces femmes aux yeux pleins de larmes, serrant leur enfant contre elles, lorsque s'élève le chant des camps « Auschwitz, Maidanek... » ne sont-elles pas rétrospectivement saisies par le souvenir des arrachements de juillet 1942?

N'oublions pas Drancy-la-Juive. Ceux qui étaient « dedans » la décrivaient : crasse, poux, sous-alimentation et surtout l'angoisse. En février 42, ma sœur y arrivait avec son mari et ses 3 petits enfants écrit : « C'est inimaginable, tout ce qu'on a pu dire est encore au-dessous de la vérité. Ecrouves est un paradis à côté ». Nous, qui avions la chance d'être « dehors » construisions une Drancy mythique. Nous imaginions des plans complexes et impossibles de libération et d'évasion. Les idées les plus folles totalement irréalisables

nous venaient à l'esprit : à côté d'interventions innombrables, nous envisagions déguisements, enlèvements, substitution de cadavres (!) à des enfants vivants et tant d'autres choses encore. Puis devant l'inexorable réalité, nous continuions à fabriquer des colis (lorsqu'ils étaient tolérés) et de l'espoir...

Rappelons-nous Drancy-le-silence, lorsque les voix se taisaient, la plupart pour toujours.

Nous n'avons pas le droit de les laisser se taire, s'enfuir de la mémoire collective de notre génération. Nous nous devons de raconter aux jeunes ce que furent les années noires, afin qu'ils comprennent et luttent. Car chaque atteinte à la liberté dans les stades du Chili, les prisons d'Espagne, les goulags de tous pays constitue à la fois un appel et un rappel. Pour nous, quelle que soit la couleur de la peau ou de la pensée de celui qui est persécuté, il est de notre famille, celle de l'humanité toute entière.

La « bête » n'est jamais morte, elle réapparaît sans cesse sous des masques divers. Il faut l'abattre pendant qu'il en est temps si nous ne voulons pas qu'un jour proche, se renouvelle une scène vécue en 1943, où un chauffeur de taxi passant devant les barbelés de Drancy, répondit à l'interrogation de son client : « Qu'est-ce que c'est, ici ? » : « Oh, ce n'est rien, simplement un camp de juifs ! »

**Denise BAUMANN**

(1) Dans ce camp réservé aux Juifs, 60 000 hommes, femmes et enfants furent internés entre mars 1942 et août 1944 avant de partir pour les camps de la mort où la plupart furent exterminés. Le 9 mai 1976, un monument a été inauguré à l'emplacement du camp, en souvenir des victimes.

## étapes vers un génocide

27 septembre 1940  
Recensement des juifs.  
18 octobre 1940  
Déclaration des entreprises juives et nominations de commissaires-administrateurs.  
26 avril 1941  
Interdiction d'exercer certaines activités économiques.

28 mai 1941  
Interdiction de la circulation des capitaux et du commerce des marchandises.  
22 juillet 1941  
Exclusion totale du commerce et de l'industrie.  
13 août 1941  
Confiscation des postes de T.S.F. appartenant aux juifs.  
28 septembre 1941  
Ordonnance prescrivant aux commissaires-gérants de déposer le produit net à la caisse des dépôts et consignation.  
17 décembre 1941  
Amende imposée aux juifs (un milliard de francs).  
7 février 1942  
Limitation des heures de sortie entre 20 heures et 6 heures et interdiction de changement de résidence.  
24 mars 1942  
Modification de la 3<sup>e</sup> ordonnance.  
29 mai 1942  
Port de l'étoile jaune dès l'âge de six ans.  
8 juillet 1942  
Interdiction de fréquenter les établissements de spectacles et autres établissements ouverts au public et limitation des heures de fréquentation des magasins (entre 15 et 16 heures).  
20 juillet 1942  
Transfert des pouvoirs du service du contrôle des administrateurs provisoires au commissariat général aux questions juives.  
13 octobre 1942  
Déclaration des objets appartenant à des juifs et gardés par une tierce personne.  
2 décembre 1942  
Dévolution au Reich allemand des biens des juifs possédant ou ayant possédé la nationalité allemande.  
11 décembre 1942  
Obligation dans toute la France de faire apposer la mention « juif » sur les cartes d'identité et d'alimentation (mesure nouvelle pour la zone non occupée jusqu'alors).  
15 septembre 1943  
Dévolution au Reich allemand des biens des juifs ayant possédé la nationalité de l'ancien Etat polonais et des ressortissants de l'Etat de Bohême et Moravie.

Ces textes généraux (seuls les plus importants sont cités ci-dessus) étaient complétés par des règlements accessoires variant selon les lieux : à Paris, les juifs n'avaient pas le droit de posséder une bicyclette, d'utiliser le téléphone même public, de prendre le métro autrement que dans le dernier wagon. Toute infraction avait pour sanction l'internement à Drancy...

Cette liste est tirée du livre de Denise Baumann : « Une famille comme les autres » aux éditions Droit et Liberté (25 F + frais de port 3 F).

# naissance d'un comité

**A la suite de plusieurs adhésions, et d'une première rencontre (le 28 février), un comité local du M.R.A.P. naissait le 6 mars à Ermont, dans le Val-d'Oise, au cours d'une réunion animée par Jean-Pierre Garcia, membre du Bureau National.**

La jeune équipe formée autour de Laurent Surville se mettait aussitôt à l'ouvrage, avec, pour premier objectif, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, fixée par l'O.N.U. au 21 mars de chaque année.

Pour la célébrer, deux soirées ont eu lieu, comportant la projection du film de Jean Schmidt, « Négritudes », fourni par le M.R.A.P., suivie d'un débat. A la première (18 mars), au lycée d'Ermont, 20 personnes étaient présentes (lycéens, professeurs, ouvriers, immigrés); à la seconde (19 mars), 35 personnes (étudiants, travailleurs français et immigrés, délégués d'organisations locales, une représentante du Conseil municipal). Au cours de cette dernière soirée, ont été vendus des livres et documents du M.R.A.P., recueilli des adhésions, et le débat, qui s'est prolongé fort tard, a abouti à plusieurs conclusions concrètes : réalisation et diffusion d'un tract, avec le soutien des organisations présentes; ouverture d'une enquête sur les conditions des travailleurs immigrés dans la vallée de Montmorency; publication d'un communiqué de presse annonçant la création du comité local du M.R.A.P. et son adresse (Centre socio-culturel de la Cité des Chênes, à Ermont); vente régulière de **Droit et Liberté**, le dimanche, dans les rues de la ville (ce qui avait été déjà fait le 7 mars).

Après ce démarrage fulgurant, le nouveau comité a exprimé activement son soutien à la lutte des travailleurs immigrés des foyers SONACOTRA d'Ermont et de Sannois. A son initiative, diverses organisations se sont réunies, un tract commun a été publié, non sans quelques difficultés, il faut le dire, car on ne peut faire abstraction des différences de

conceptions existantes concernant la défense et les luttes des travailleurs immigrés. Le 1er mai au matin, une manifestation avait lieu, à laquelle le comité local a participé. Il avait pris part également à la fête organisée le 24 avril à la Maison des Jeunes d'Eaubonne.

Parallèlement, les militants du M.R.A.P. ont multiplié leurs actions propres : vente de **Droit et Liberté** devant l'église et au centre commercial; distributions de tracts; article dans un journal local.

Le 3 mai, ils tenaient une importante réunion pour faire le point de ces six semaines d'intense activité. Ils constatent que leurs efforts ont permis de faire connaître le Mouvement; les organisations avec lesquelles ils sont entrés en relations se sont engagées à prévenir le comité local de tout acte raciste dont elles auraient connaissance.

Cependant, le débat qui s'est déroulé, fait ressortir certaines remarques intéressantes quant aux modalités de l'action entreprise. Dans le compte rendu, nous lisons : « *Le fait que le tract du M.R.A.P. soit soutenu par plusieurs partis de gauche empêche, semble-t-il, le M.R.A.P. d'accomplir sa mission, qui est, avant tout de réunir des gens de toutes opinions, qui ont comme point commun la lutte contre le racisme. Non pas qu'un tel soutien est inutile, bien au contraire, mais cette constatation a été faite en entendant des réflexions de gens qui « casaient » définitivement le M.R.A.P., si l'on peut dire, sans lire même le contenu du tract. Ceci nous est apparu important et, après consultation de tous les membres et sympathisants du comité, il a été décidé que de telles annotations se feront plus jour dans nos tracts locaux, sauf cas exceptionnel bien entendu.* »

Dans le même esprit, le comité considère comme une erreur « *le fait d'apporter le soutien du M.R.A.P. à un tract signé de certaines associations seulement.* »

On ne peut que se féliciter que l'analyse des expériences faites soit ainsi

poursuivie librement, en toute franchise et dans un esprit constructif. « *Le fait que de telles discussions aient lieu durant nos réunions, indique encore le compte rendu, nous a paru très intéressant, et de nature à enrichir l'action future de notre comité.* »

Un texte a été adopté sur la nécessité du militantisme... « *Au niveau local, pour accroître nos efforts et notre crédibilité, il semble que militer soit un des meilleurs moyens. Prenons pour exemple la vente de Droit et Liberté le week-end, dans les endroits à grande circulation de population. Il s'est révélé que des discussions peuvent s'ouvrir et, de plus, amener des gens à nous rejoindre (...). Cela prend du temps et surtout beaucoup de persévérance. Néanmoins pour faire connaître le M.R.A.P., son action antérieure et future, il serait bon de trouver de nombreux militants.* »

A l'issue de la réunion du 3 mai, le comité d'Ermont s'est structuré. Il compte 16 membres ainsi répartis : président : Laurent Surville; secrétaire : Brigitte Perriot; trésorière : Laurence Guenbourg; documentation : Marie-Christine Beaubatie; information locale : Odile Haberbusch; tracts : Carine Abadie; liaisons avec partis, associations, mouvements : Caroline Lebert; organisation de la propagande : Magdeleine Moret, Rosette Joulmaud, Flore Blanchet; organisation des distributions de tracts : Anne Rieth, Annick Lecuyer, Catherine Hernandez, Frédéric Legendre, Isabelle Person, Annie Rivet.

Nous saluons fraternellement le dynamique comité d'Ermont. Ses initiatives, ses observations sont utiles à tous ceux qui militent dans le M.R.A.P. : c'est pourquoi nous avons tenu à les faire connaître. Nous souhaitons beaucoup de succès à ces nouveaux amis plein d'allant, ce qui n'exclut pas la maturité et la réflexion.

Autres comités récemment créés : Paris 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>, Toulon, Goussainville (95), Champigny (94), Brétigny-sur-Orge (91), Aix-en-Provence, Puy-de-Dôme, Val-de-Marne.

# riposte expulsions aux

La presse a largement fait écho à la vive protestation du M.R.A.P., après l'expulsion scandaleuse de 18 travailleurs immigrés coupables de lutter pour la défense de leurs droits et de leur dignité, puis de quatre étudiants de la Cité Universitaire de Paris.

Les positions de notre Mouvement ont été exposées au cours d'une réunion publique, le 28 avril, salle de l'Encouragement, à Paris. Sous la présidence de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., l'abbé Jean Pihan, et M<sup>e</sup> George Pau, vices-présidents, Albert Lévy, secrétaire général, ont fait ressortir à la fois la diversité des courants de pensée et l'union pour l'action qui prévalent au sein du M.R.A.P. Diarra Bassirou, délégué du Foyer Allende de Saint-Denis, Sally N'Dongo et Bertrand Bary, membres du Bureau National, Françoise Grillo, du Conseil National, sont également intervenus dans le débat.

Dans la salle, se trouvaient des représentants de diverses organisations : Unions départementales C.G.T. et C.F.D.T., Regroupement de l'Emigration Antillaise, Union générale des Travailleurs Sénégalais en France, Union générale des Etudiants, Elèves et Stagiaires Sénégalais, Parti Socialiste, Mouvement de la Jeunesse Communiste. Des messages de solidarité avaient été envoyés par l'Association des Originaires du Portugal, M. Montdargent, député du Val d'Oise, Jean Mercure, directeur du Théâtre de la Ville, l'écrivain Madeleine Riffaud.

Dans le même temps, les comités locaux du M.R.A.P. s'associaient à cette protestation dans toute la France et prenaient une part active à la lutte contre les brimades et les discriminations visant les immigrés, spécialement dans les lieux où se poursuivent des grèves de loyers. Ainsi à **Elancourt** et **Sartrouville**, dans les Yvelines, où les revendications relatives aux conditions de vie et aux règlements intérieurs ont été totalement ou en grande partie satisfaites; à **Verrières-le-Buisson** (Essonne) où l'action continue; à **Champigny**, où une délégation du nouveau comité du M.R.A.P. est en contact avec les habitants du foyer SONACOTRA dont deux délégués ont été expulsés.

Le 9 mai, au Foyer Allende, qui, depuis décembre, a obtenu gain de cause, Georges Cukierman, membre du Bureau National, représentait le M.R.A.P. à la demi-journée « **portes ouvertes** » organisée à l'occasion de la première élection officielle du Comité des résidents. Le 8 mai, à la Maison du Peuple de Pierrefitte, c'est Ahmed Harimza, membre du Bureau National, qui représentait notre

**droit et liberté** n°349 juin 1976

Mouvement à la fête de la solidarité autour des foyers en lutte de la Seine-Saint-Denis.

Partout, la vigilance s'impose, car de nombreux résidents de foyers ont reçu des lettres d'huissiers les menaçant d'être chassés de leur domicile s'ils continuent la grève des loyers. Les dirigeants de la SONACOTRA ne négocient et n'acceptent des améliorations que contraints et forcés, quand immigrés et Français, unis, affirment vigoureusement leur exigence de justice...

# souvenir et lutte

Alors que, pour la première année, par décision du Président de la République, la commémoration de la Victoire sur le nazisme n'était plus célébrée officiellement, elle a suscité dans toute la France des manifestations d'une ampleur sans précédent, à l'appel des associations d'anciens combattants ainsi que de nombreuses autres organisations et de personnalités. Le M.R.A.P. a tout naturellement pris part à ces manifestations dans un esprit de fidélité au souvenir des victimes de nazisme et à la lutte menée dans la Résistance contre l'oppression et le racisme, lutte qui n'a pas cessé aujourd'hui. Le 8 mai, dans la foule qui remontait les Champs Elysées jusqu'à l'Etoile, nombreux étaient les amis de notre Mouvement, représenté par Charles Palant, vice-président, Georges Cukierman, Alexandre Chil-Kozlowski, Katia Favard, Ali Majid, Françoise Blum, membres du Bureau National.

Le lendemain, notre président, Pierre Paraf, ainsi que Charles Palant, Charles Ovezarek, A. Chil-Kozlowski, Joseph Creitz représentaient la direction du M.R.A.P. à l'inauguration du monument commémoratif du camp de Drancy.

# flash

■ Le comité des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris, animé par Jeanne Conseil, organise une soirée au cinéma Mémorial-Palace, le 15 juin, avec le film d'Ali Ghalim : « **L'Autre France** ».

■ Succès de la Grande Nuit du Film Antiraciste organisée par le comité du M.R.A.P. de Nancy, le 9 avril de 23 heures à l'aube au cinéma Le Gaumont. Trois films ont été projetés : « **Bicots-nègres, nos voisins** », « **Dupont-La-joie** » et « **Le shérif est en prison** ».

■ Une foule nombreuse a participé, le 25 avril, à la commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie, salle Gaveau, sous la présidence de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., avec Henri Noguères, président de la Ligue des Droits de l'Homme, Alexandre Parodi, membre de l'Institut, Marcel Paul, président de la F.N.D.I.R.P., et Eva Golgevit, de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs.

■ Pierre Paraf a animé un débat au Lycée Racine, à Paris, le 25 mai. Il sera à Rouen le 9 juin, pour une vente-signature de livres et une réunion publique organisée par le comité local du M.R.A.P.

Une assemblée-débat s'est déroulée à Toulon, Salle Mozart, le 27 avril, avec Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. à l'initiative du comité local, animé par Renée Lang et Pierre Savelli. Dans l'assistance, se trouvaient les représentants de diverses organisations : MM. Bellandi (F.E.N.), Parat (Fédération des Parents d'Elèves), Vidal (Ligue des Droits de l'Homme), Verrier (P.S.), Pizard, conseiller général communiste, M. Soldani, président du Conseil général du Var et la C.G.T. avaient envoyé des messages.

■ Pour faire connaître le M.R.A.P., pour diffuser **droit et liberté** et des livres, des comités participent aux fêtes locales : Fête des Ecoles à Goussainville, fête de la **Voix Populaire** à Gennevilliers, fêtes du P.S. et du P.C.F. à Rouen.

■ Les comités locaux du M.R.A.P. ont participé à des Journées ou Semaines sur le racisme et l'immigration à Issy-les-Moulineaux et Fontenay-aux-Roses (92), ainsi qu'à Belfort.

■ Le comité niçois du M.R.A.P. a pris part à la journée sur le racisme, à l'invitation du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, dans le cadre du Festival du Livre. Il a notamment diffusé un tract, préparé pour cette occasion avec l'A.S.T.I.A.M., répondant aux préjugés les plus courants visant les immigrés.

# carnet

## DISTINCTION

Nous saluons avec un vif plaisir l'élection de notre éminent ami **Maurice Rheims** à l'Académie Française. Nous lui présentons nos chaleureuses félicitations.

## NOS DEUILS

Nous avons appris avec émotion le décès de Mme **Andrée Dresch**, épouse de notre ami le professeur Jean Dresch, belle-mère de M<sup>e</sup> Roland Rappaport, membre du Bureau National du M.R.A.P. A toute sa famille, douloureusement éprouvée, nous exprimons notre profonde sympathie.

Le cinéaste **Léonide Moguy** est mort à Paris, à l'âge de 77 ans. Ses œuvres les plus connues, « **Prisons sans barreaux** », « **Je t'attendrai** » et surtout « **Demain, il sera trop tard** » témoignent de son tempérament généreux, qui l'avait aussi conduit à soutenir, depuis sa création, les luttes de notre Mouvement. C'est avec douleur que nous saluons la mémoire de grand ami.

## MARIAGE

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de notre ami **Jean-Pierre Lescop** militant du comité du M.R.A.P. de Sartrouville, avec Mlle **Oirdiah Bouheraoua**. Nous leur exprimons nos félicitations et nos vœux les plus cordiaux.

# un amour qui ne choisit pas



Nous avons commencé dans ces pages, à l'intention des enseignants et des éducateurs, la publication de textes différents par leur plus ou moins grande ancienneté, par leur origine philosophique, culturelle ou nationale, par leur style. Ce qu'ils ont en commun, c'est leur caractère de témoignage ou de proclamation antiraciste et, plus positivement, d'universalisme.

Après une page satirique de Swift (n° 344), après une courageuse dénonciation de l'antisémitisme par Péguy (n° 346) et l'affirmation de la fraternité des luttes de tous les pauvres par Jacques Roumain (n° 348), voici un tout autre style. C'est une page de spiritualité, une méditation, on pourrait dire : un texte mystique.

L'auteur est un prélat de notre temps, Mgr Elias Zoghby, catholique de rite grec-melkite, de langue arabe, de nationalité égyptienne. Il est aujourd'hui archevêque de Baalbeck, dans ce Liban déchiré par ce qu'on appelle, pour se donner bonne conscience, une guerre « civile », mais qui est plutôt le champ clos où s'affrontent les intérêts inavoués des « puissants » du monde entier.

Ce sont quelques extraits d'une conférence donnée à Venise en 1955, lors d'un Congrès du Bureau International Catholique de l'Enfance sur l'éducation du sens international chez l'enfant.

Hélas ! devant la sublimité des exigences de foi qui sont ici rappelées, on se prend à murmurer le titre d'un ouvrage du philosophe russe Nicolas Berdiaeff : « De la dignité du Christianisme et de l'indignité des chrétiens ».

Abbé Jean Pihan

Le Christ du tympan de l'Église de Vézelay

« ... Quiconque a reçu le Christ et a été marqué de son signe doit renoncer à ses limites, qui tendent à l'isoler, à le circonscrire dans son milieu, sa famille, son pays, sa race, son tempérament, son caractère, ses goûts, ses sympathies et ses antipathies. Il doit renoncer à toutes ses limites, pour s'adapter à l'immensité de l'amour du Christ, qui, quoique juif, palestinien, ayant vécu dans des lieux et des conditions déterminés, ayant comme chacun de nous sa généalogie humaine, n'a pas oublié qu'il est le Dieu de l'univers et le Sauveur des juifs et des païens.

... Notre amour doit être universel, sous peine de se trouver privé de son principe et de son objet, et de se suicider. En effet, Jésus-Christ lui-même est à la fois le principe et l'objet de notre amour, et à ce double titre, l'amour chrétien est essentiellement universel. Principe de notre amour, le Christ l'est en vérité, parce que nous ne pouvons pas aimer chrétiennement ni produire aucun acte surnaturel, si ce n'est par lui : « Sans moi vous ne pouvez rien faire », a-t-il dit à ses apôtres. Or le Christ n'exclut personne de son amour. Principe de notre amour, il en est aussi l'objet, car pour aimer chrétiennement le prochain, il faut l'aimer en Jésus-Christ parce que Jésus-Christ l'aime et parce qu'il est inclus de fait ou par vocation dans le Christ total qui est Jésus et l'humanité entière.

... Le chrétien ne fait pas son amour; il le reçoit. Il ne doit pas en déterminer la portée et l'objet, qui sont déjà prévus, réalisés et inclus dans l'amour qu'il a reçu de Dieu. Autrement dit, aimant de l'amour même de Dieu, il doit aimer tous ceux que Dieu aime. Il doit se rappeler que l'amour divin pour l'humanité ne souffre aucune limitation, aucune coupure. Il est tout ouverture sur le monde, tout don. Ceux qui s'en privent, qui s'en excluent, le font par leurs propres moyens, par leur faute. Ils sont semblables à ceux qui, fermant leur fenêtre en plein jour, se privent du soleil, sans que celui-ci ait mis une limite à la diffusion de sa lumière et de sa chaleur.

L'amour de Dieu, comme le soleil de Dieu, est proposé aux bons et aux méchants. Si Dieu refusait à une seule âme les avances de son amour, il ne serait plus l'amour, et son amour ainsi réduit ne suffirait pas aux quatre-vingt-dix-neuf justes.

... Dieu ne donne pas un amour pour chaque objet à part. Il donne l'Amour, c'est-à-dire la capacité d'aimer qui ne peut être ni partielle, ni particulière, ni réservée à un être plutôt qu'à un autre, car la charité chrétienne ne peut se diviser, ni se couper, ni se spécialiser. On la possède ou on ne la possède pas; on aime comme Dieu, comme le Christ, ou on n'aime pas. On ne peut pas être capable à la fois d'aimer en Dieu tel être, tel groupe d'êtres,

droit et liberté n° 349, juin 1976

telle nation, et de haïr tels autres, car l'amour qui vient de Dieu ne peut coexister avec la haine ou même avec l'indifférence, autrement il faudrait admettre que Dieu peut aimer les uns et haïr les autres, s'in-

téresser aux uns et être indifférent aux autres. On aime tout le monde en Dieu, ou on n'aime pas du tout; ce qui revient à dire : on est vraiment chrétien ou on ne l'est pas. »

Mgr Elias ZOGHBY

## on en parle pensons-y

### les enfants de partout et l'école française

Enfin une étude, qui a le mérite d'exposer clairement les problèmes spécifiques à une classe d'initiation. Elle constitue un document précieux pour les instituteurs et institutrices nommés dans ces classes. Ils y trouveront notamment :

- une bonne analyse des problèmes pédagogiques et psychologiques posés par la scolarisation de ces enfants transplantés hors de leur milieu d'origine;
  - une importante partie didactique consacrée à la pédagogie en classe d'initiation et comprenant une analyse critique de différentes méthodes audio-visuelles, de conseils pour l'organisation pratique de ces classes, des exemples d'exercices scolaires (partie abondamment illustrée de devoirs et de dessins d'élèves);
  - les bases pédagogiques indispensables à l'enseignement du français en tant que langue étrangère;
  - toutes les circulaires officielles relatives à la scolarisation des enfants étrangers, parues depuis 1970.
- Les auteurs de cet ouvrage n'oublient pas d'insister sur la nécessité de la valorisation et de la conservation de la culture d'origine, et de poser le problème fondamental de la formation des maîtres affectés aux classes d'initiation.

Hommes et Migrations, n° 123.

### aspects d'une civilisation

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active organisent en 1976, quatre stages résidentiels ayant pour thème : « Aspects d'une civilisation ».

I. Le Maghreb : du 4 au 10 septembre 1976 au C.R.E.P.S. de Toulouse (31) ou du 30 octobre au 5 novembre 1976 au C.R.E.P.S. de Voiron (38).

II. L'Afrique Noire : du 30 octobre au 5 novembre 1976 au C.R.E.P.S. de Chatenay-Malabry (92); un premier stage de cette série ayant déjà eu lieu en février.

Ces stages, ouverts à tous, sont agréés comme unités de valeur du C.A.P.A.S.E. par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs et peuvent justifier de l'obtention d'un congé et d'une bourse. Pour tous renseignements, écrire aux : C.E.M.E.A. - Coopération Internationale, 2 bis, rue de la Bourie Blanche 45000 Orléans (tél. : (38) 87.86.19).

### les effets de la formation sur les travailleurs immigrés

L'Equipe du C.A.F.R.E. (Centre Associé de Formation aux Relations Interculturelles - Université de Nice) sous la direction scientifique de Michel Oriol a fait paraître un rapport sur : « Les Effets de la Formation sur les Travailleurs Immigrés ». La population étudiée se situe dans le Sud-Est de la France et comporte surtout des Maghrébins.

- Pour tous renseignements ou commandes (prix de l'ouvrage, franco de port : 20 francs) écrire à C.A.F.R.I., 34, rue de Verdi - 06000 Nice.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidence : Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :  
Membre actif : 10 F.  
Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 56, rue Lamarck, Paris-18<sup>e</sup>, avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboulène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

# J.-F. HARVARD

Palais des Congrès

PLACE DE LA PORTE MAILLOT, 75017 PARIS  
☎ 758.24.16

## DISTRIBUTION TEXTILES IMPORTATION E<sup>TS</sup> EVLAGON

269, rue de Bourgogne  
45000 ORLÉANS  
☎ (38) 87.47.64

Tél. (38) 87-47-64

## pieds sensibles

*les chausseurs  
du confort et de l'élégance*

Choix unique en cheveau  
en sports  
et tressé main

(9<sup>e</sup>) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M<sup>o</sup> St-Lazare - Trinité)  
(6<sup>e</sup>) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)  
(10<sup>e</sup>) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château-d'Eau)  
Magasins ouverts tous les lundis

**AU PETIT BÉNÉFICE**  
VETEMENTS  
CUIR ET DAIM  
TÉLÉPHONE :  
87-77-38  
VETEMENTS  
CHEMISES  
CONFECTION  
BONNETERIE  
pour HOMMES, DAMES  
JEUNES GENS, ENFANTS  
283, Rue de Bourgogne, 45000 ORLÉANS

## TAMARA

prêt à porter  
féminin

22, rue de Brest, 69002 LYON  
☎ 37.18.87

## métalarc

18, rue de l'Avenir  
93800 EPINAY  
Tél. 243.26.30



prêt-à-porter  
boutiques

84 AV. DES CHAMPS-ÉLYSÉES • 75008 PARIS  
TÉL. : 270-08-96 • 270-70-81



pantalons  
5, place croix-pâquet  
69001 Lyon  
☎ (78) 28 61 98



CRÉATIONS LINGERIE  
**Eliane**  
FEMME ET ENFANT

FONDS DE ROBE ENSEMBLES COORDONNÉS  
CHEMISES DE NUIT ROBES DE CHAMBRE  
JUPONS, SLIPS, SOUTIENS GORGES...  
11, RUE BARODET - 69004 LYON  
TÉLÉPHONE 16 (78) 29.83.60

## ROZEX

SPÉCIALISTE DE  
L'ENFANT

PULLS  
CHEMISES  
TEE SHIRTS  
PANTALONS  
JEAN'S

7 et 9, rue du Grenier St-Lazare  
75003 PARIS  
Tél. 272-13-03 et 277-55-23

**Clair décor**  
TOUS RIDEAUX  
TENTURES MURALES  
AMEUBLEMENT  
DEVIS GRATUITS  
TOUTES INSTALLATIONS  
39, Grande rue de la Croix-Rousse  
LYON (4<sup>e</sup>) Téléph. : (78) 28-90-35



**sporama**

2, RUE DE LA RÉPUBLIQUE 69001 LYON  
TÉL 28.11.14



**SCHIMEL'S**  
COUTURE - SPORT

99, RUE PRÉSIDENT ÉDOUARD - HERRIOT  
69002 LYON

Tél. 37.61.75

**société  
abouaf frères**  
jupes pantalons nouveautés

27, rue valentin-couturier  
69004 Lyon

téléphone : (78) 29-86-48

## WINDLORD

*une certaine idée de la mode*

nos points de vente :

lyon 2<sup>e</sup>  
28, rue victor-hugo  
tél. (78) 37.28.74

lyon 3<sup>e</sup>  
centre ciel part-dieu  
tél. (78) 71.00.69

oullins  
66, grande-rue  
tél. (78) 51.33.28

